

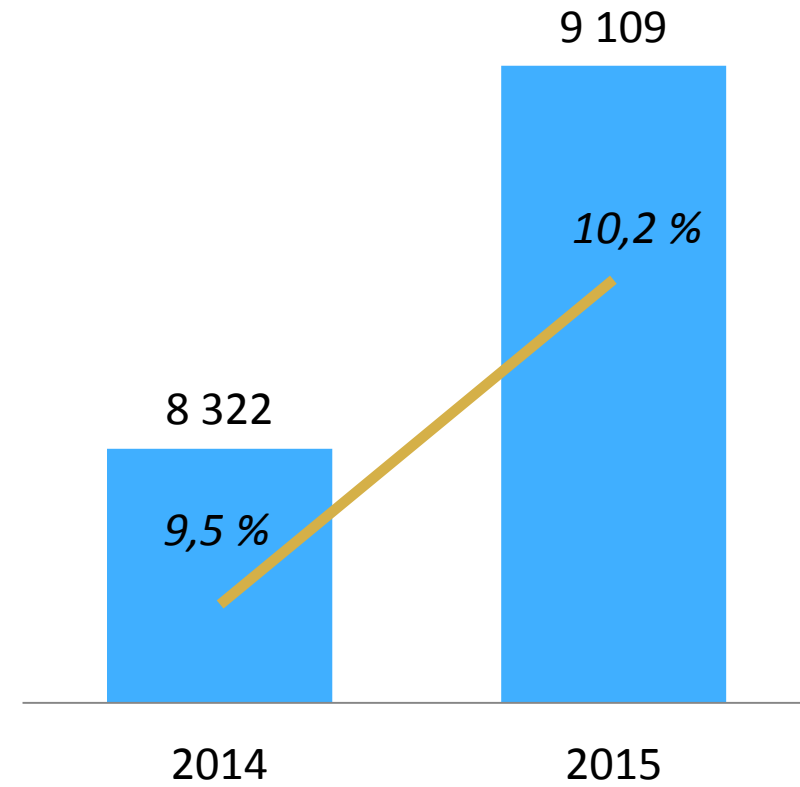
# RÉSULTATS GROUPE SCANIA

Mats Gunnarsson, président



# Évolution des résultats

Bénéfices d'exploitation, groupe Scania

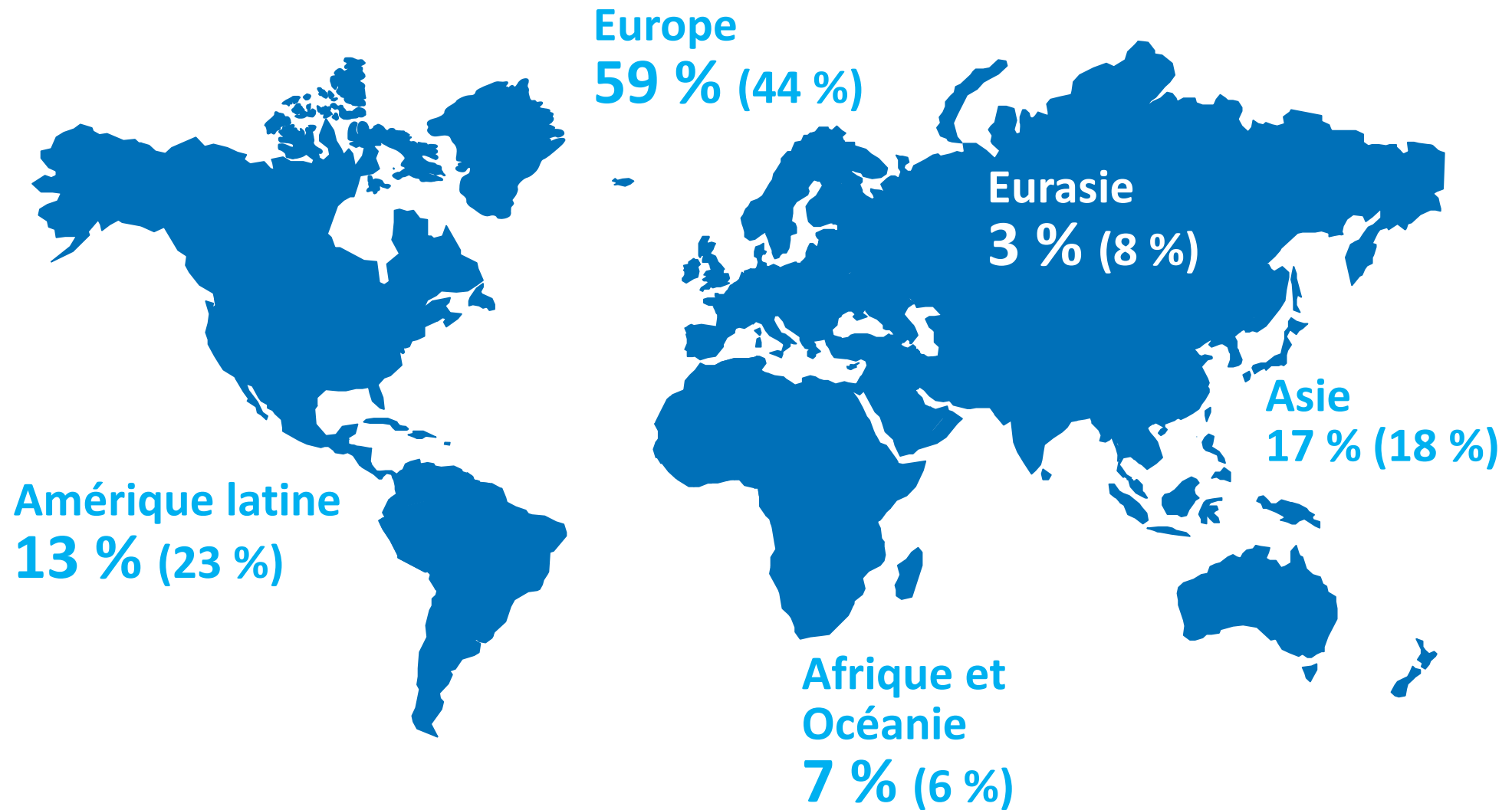


■ Bénéfice d'exploitation MSEK

■ Marge d'exploitation

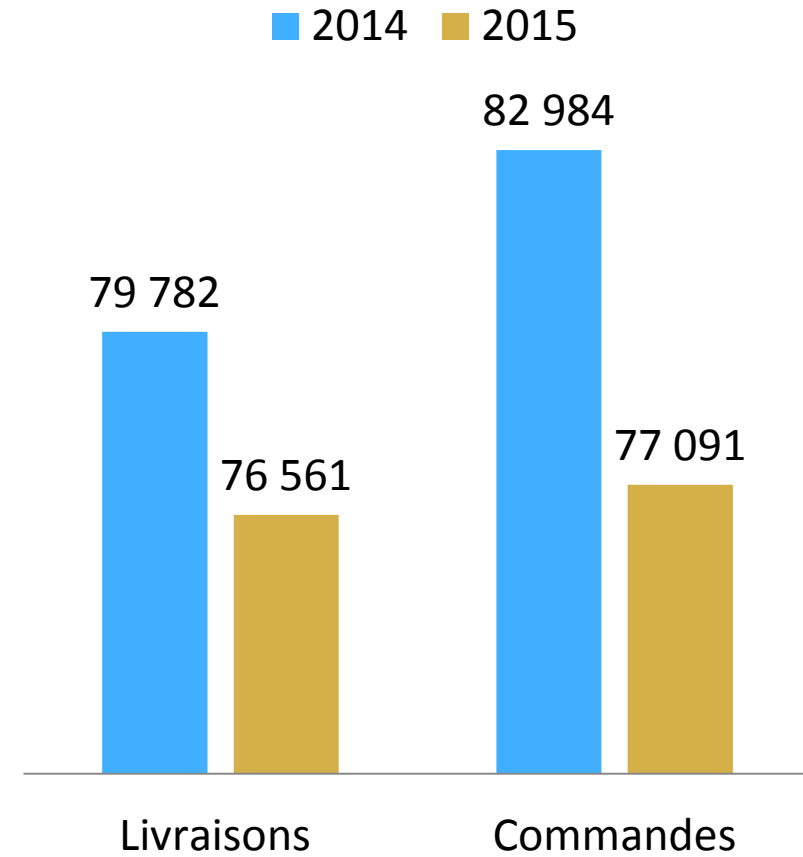


# Livraisons par marché – 2015 (2014)



# Évolution des volumes en baisse

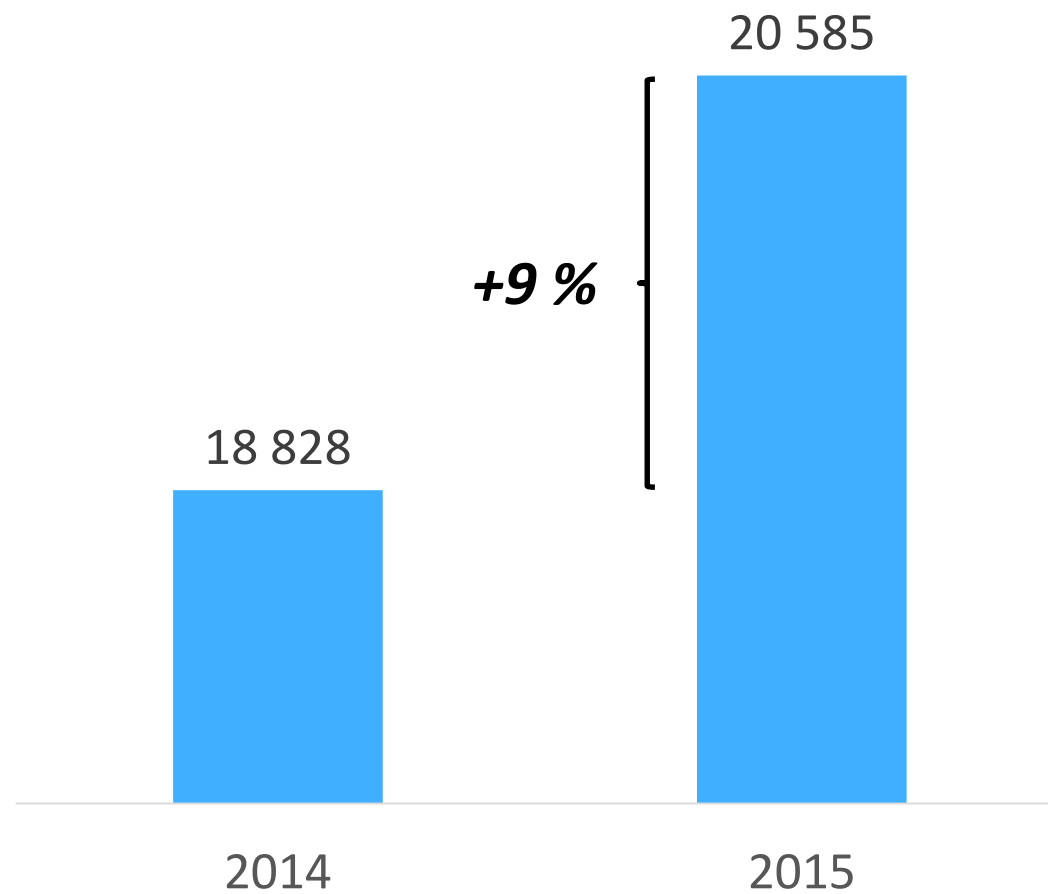
Camions, cars et bus



# Croissance des recettes liées aux Services



MSEK

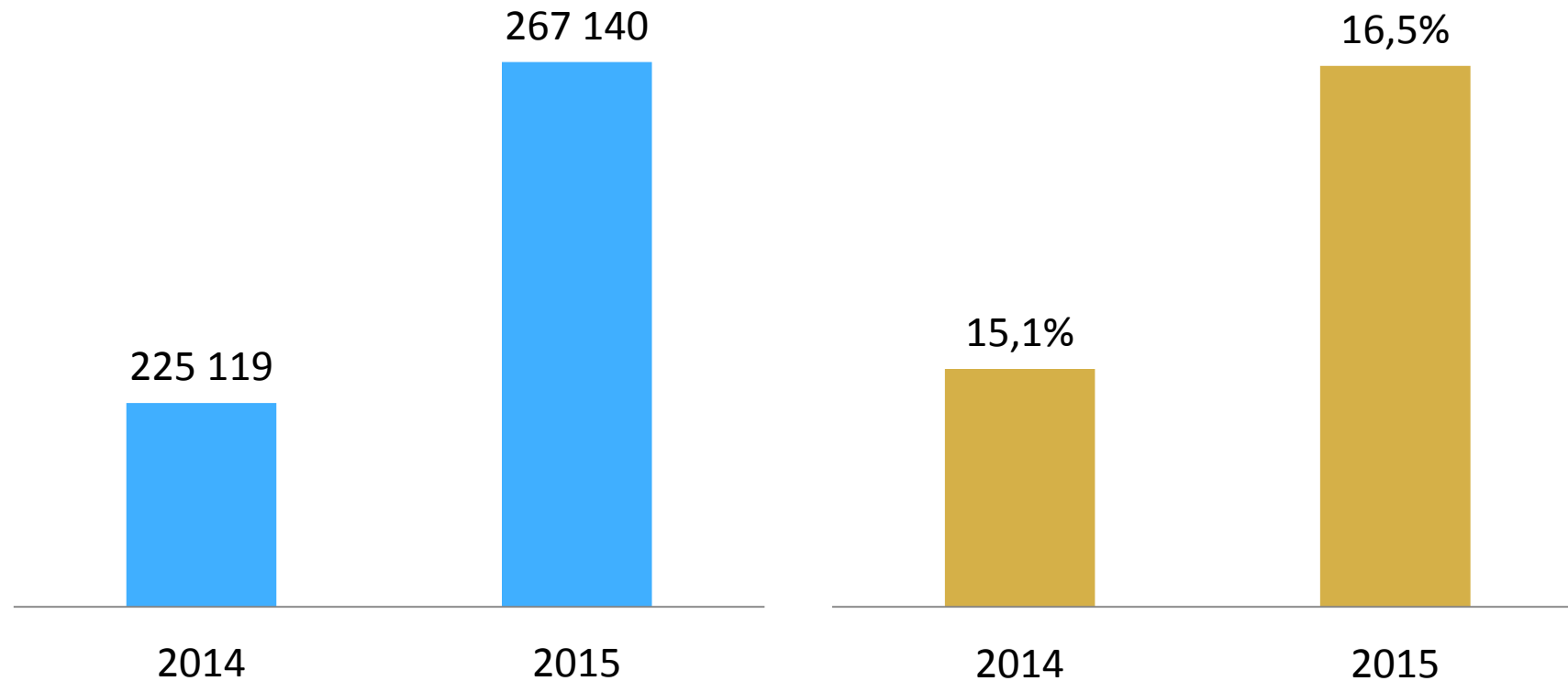


# Camions 2015

MTM Europe en hausse, Scania 2<sup>ème</sup> marque en Europe

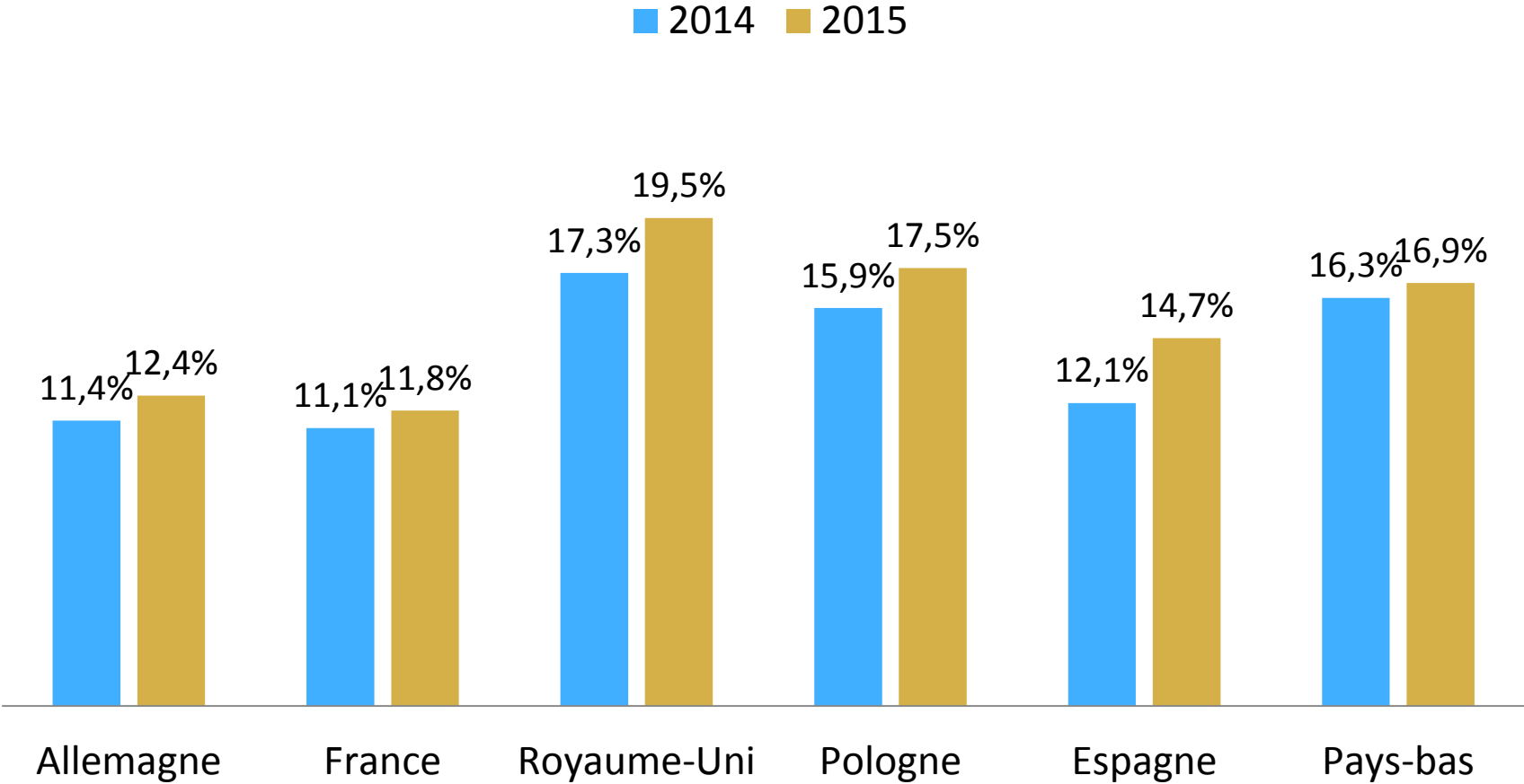
**MTM Europe + 18,7 %**

**Scania %**



# Camions 2015

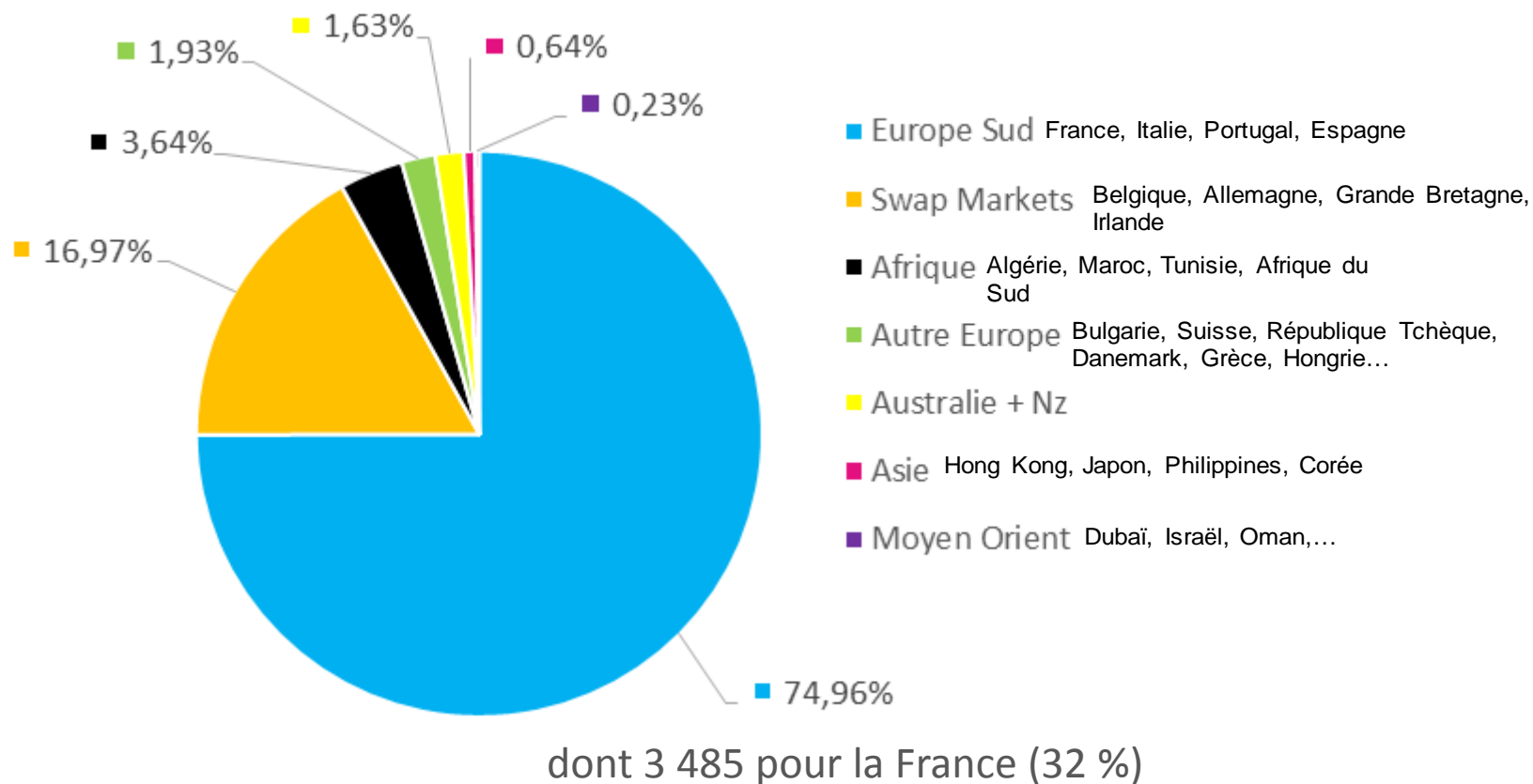
Scania continue sa progression en Europe



# Scania Production Angers



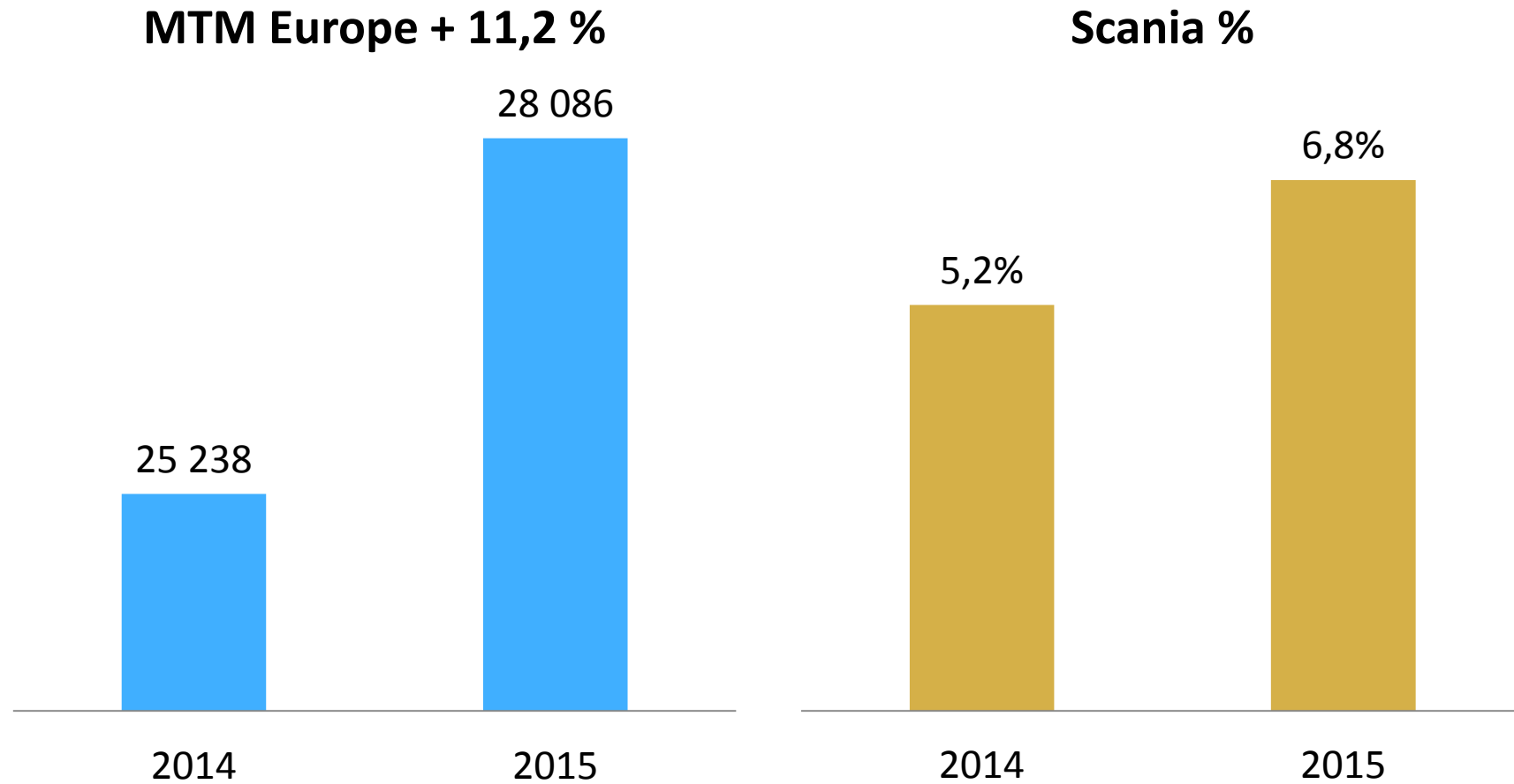
Volume 2015 : 10 837 camions dont environ 1/3 pour le marché français





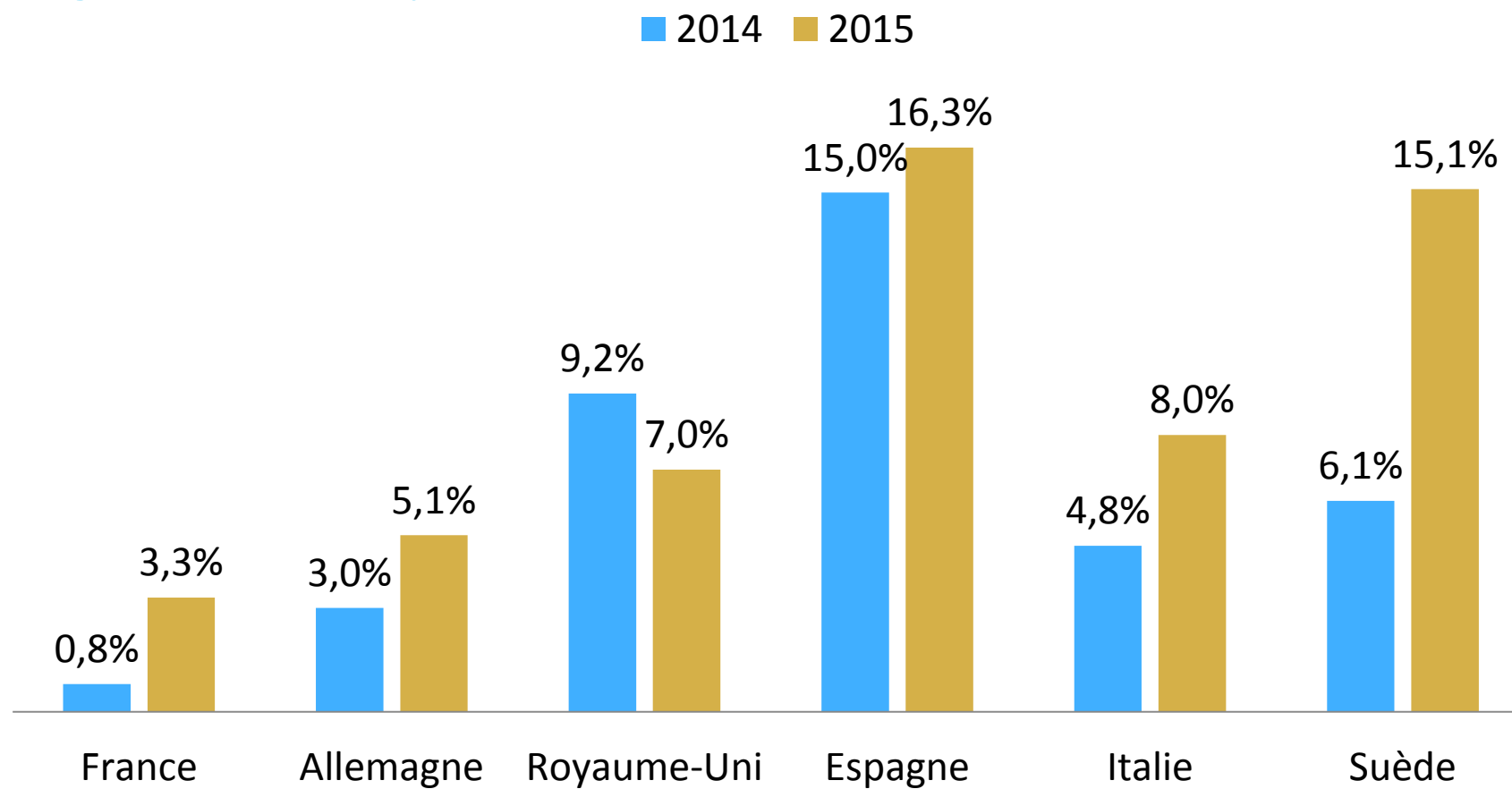
# Cars et bus 2015

MTM Europe en hausse, Scania progresse



# Cars et bus 2015

Scania progresse en Europe





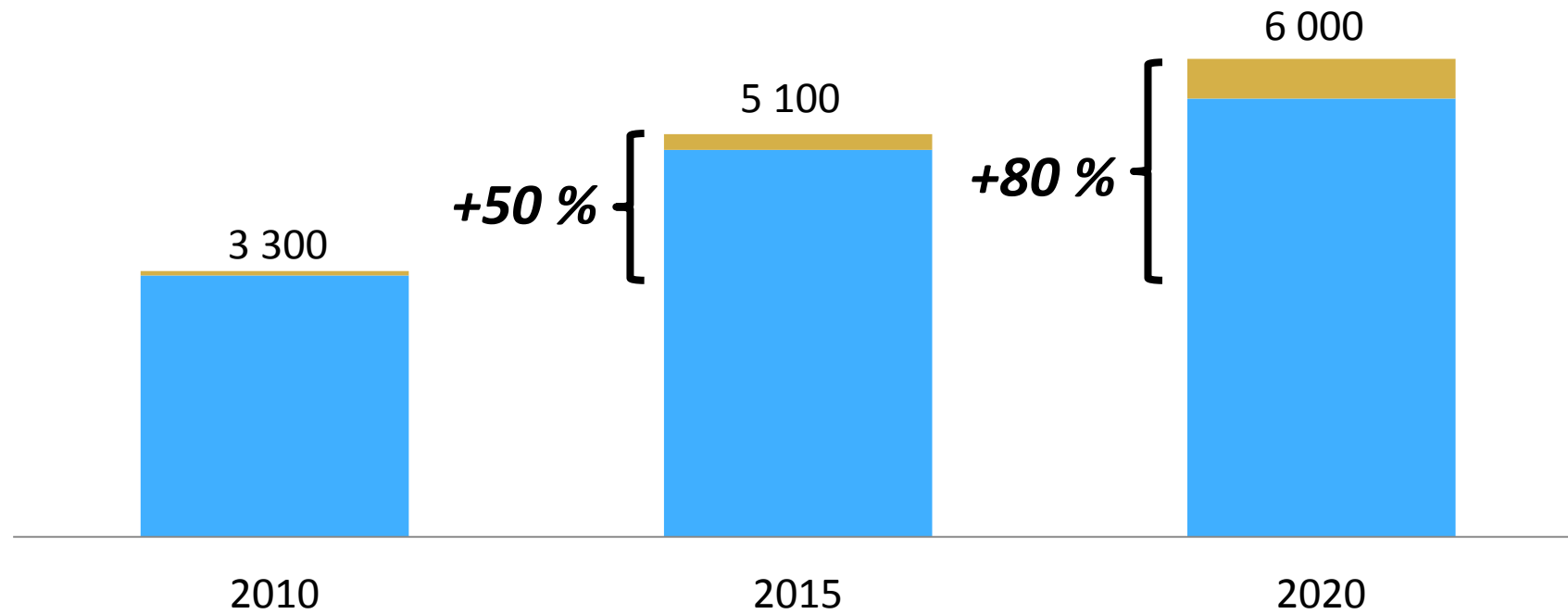
STRATÉGIE SCANIA EN FRANCE

# Stratégie Scania en France

## Création de parc

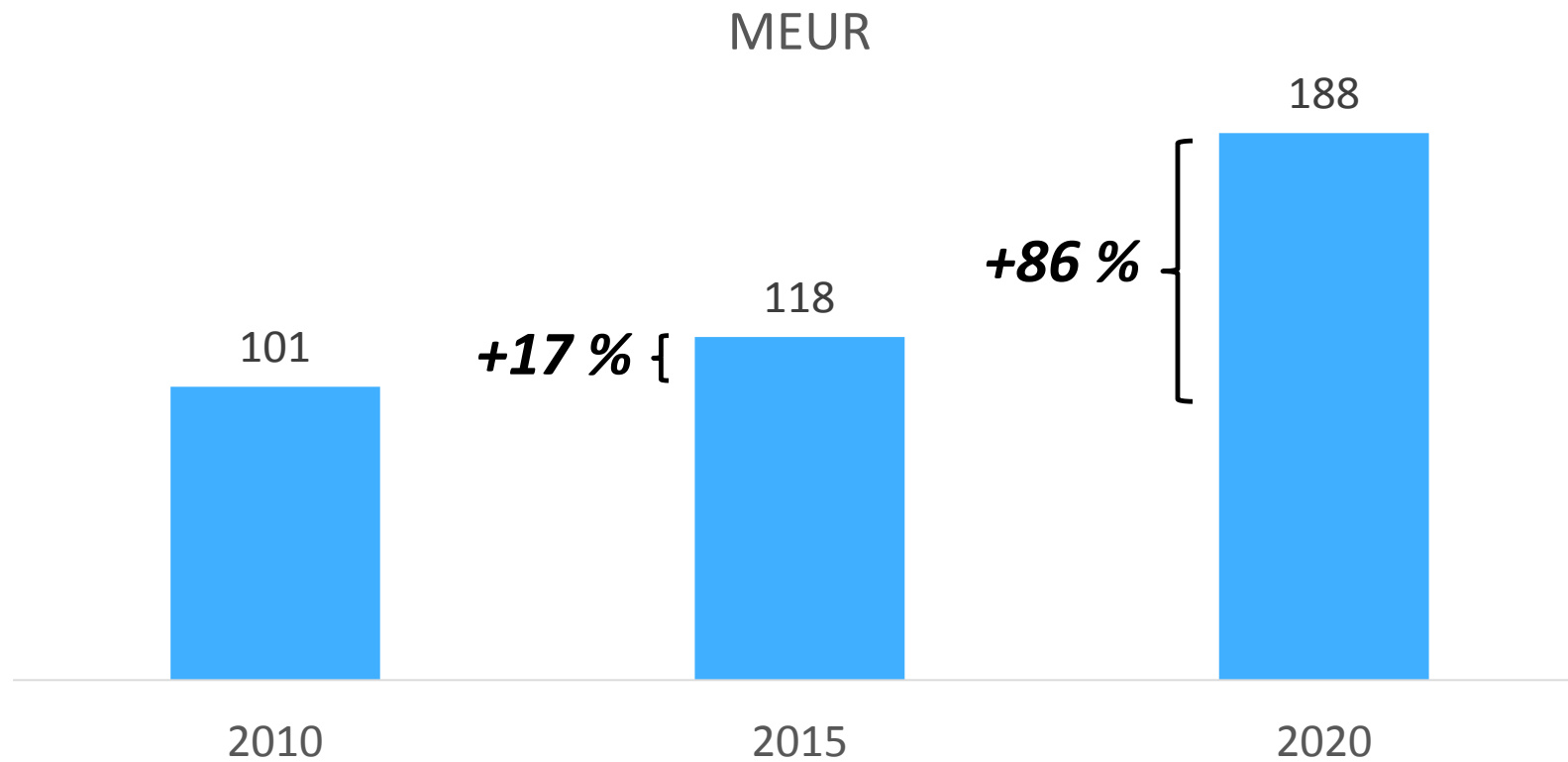
### Commandes véhicules

■ Camions ■ Cars et bus



# La référence en matière de services poids lourds

Ventes pièces et services



# Clients satisfaits et un réseau de distribution rentable !





SCANIA FINANCE FRANCE

# Valeurs Scania Finance France



## Proximité

Quatre agences délocalisées (Dijon, Noves, Bordeaux et Paris), outre le siège social situé à Angers



## Expertise

Spécialiste du transport routier, Scania Finance France est le banquier et l'assureur n°1 des clients Scania



## Equilibre

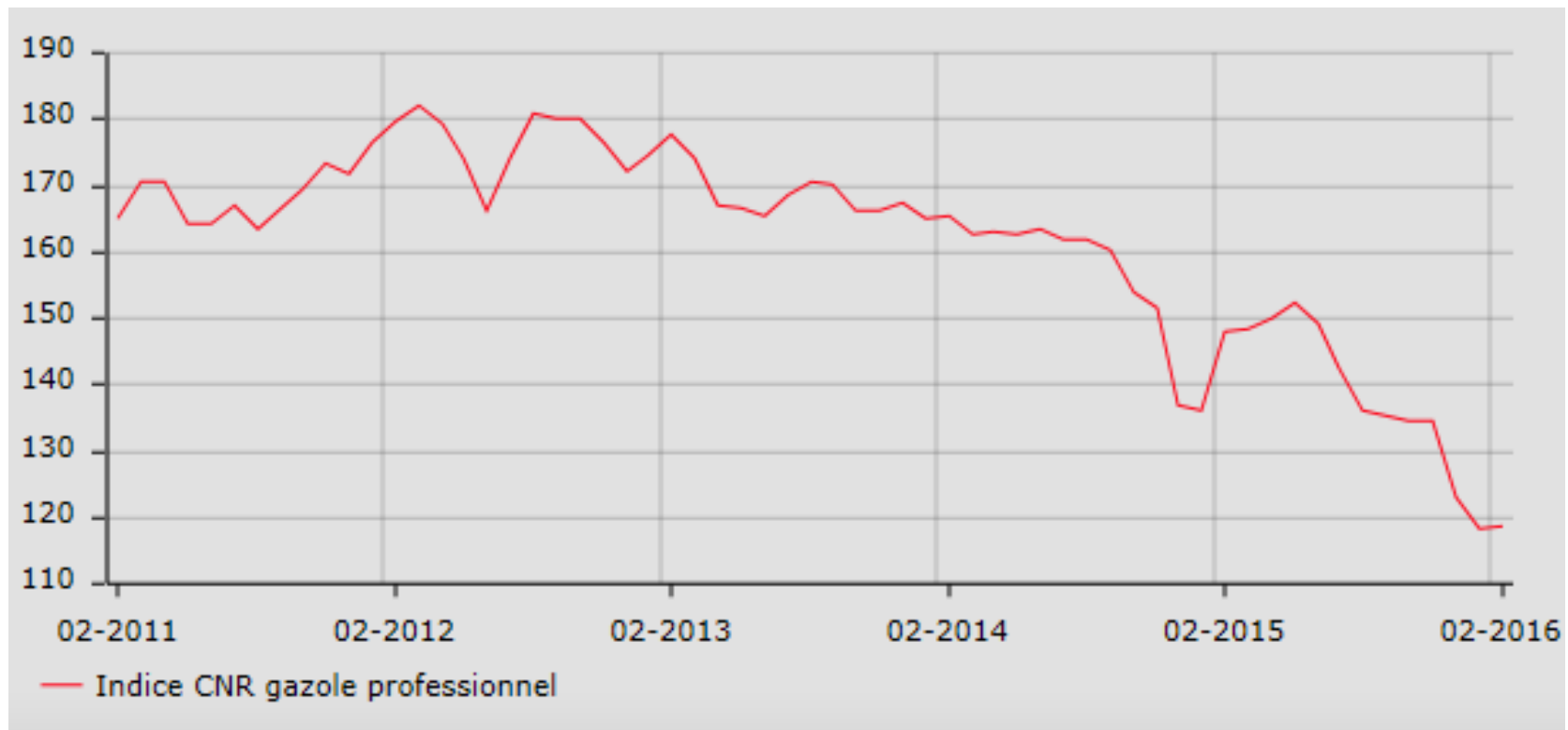
Proposer la solution la plus appropriée permettant de favoriser le développement de nos clients et les aider sur le long terme





# Contexte économique

## EVOLUTION PRIX DU GAZOLE PROFESSIONNEL

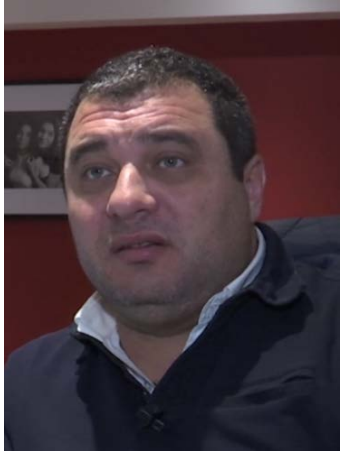
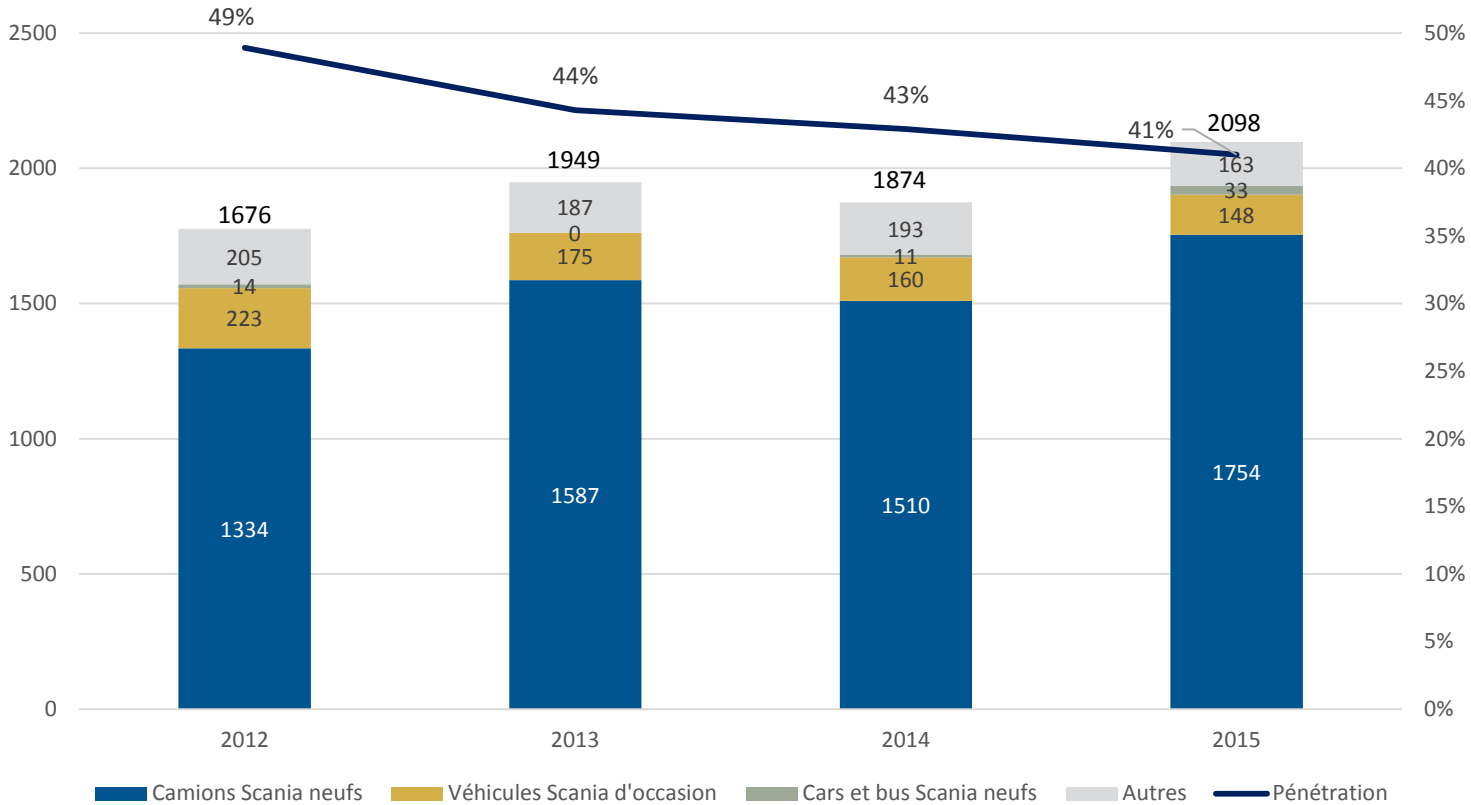


Index base 100 en décembre 2000 – Source : CNR



# Production financement

## NOMBRE DE VÉHICULES FINANCÉS ET PÉNÉTRATION

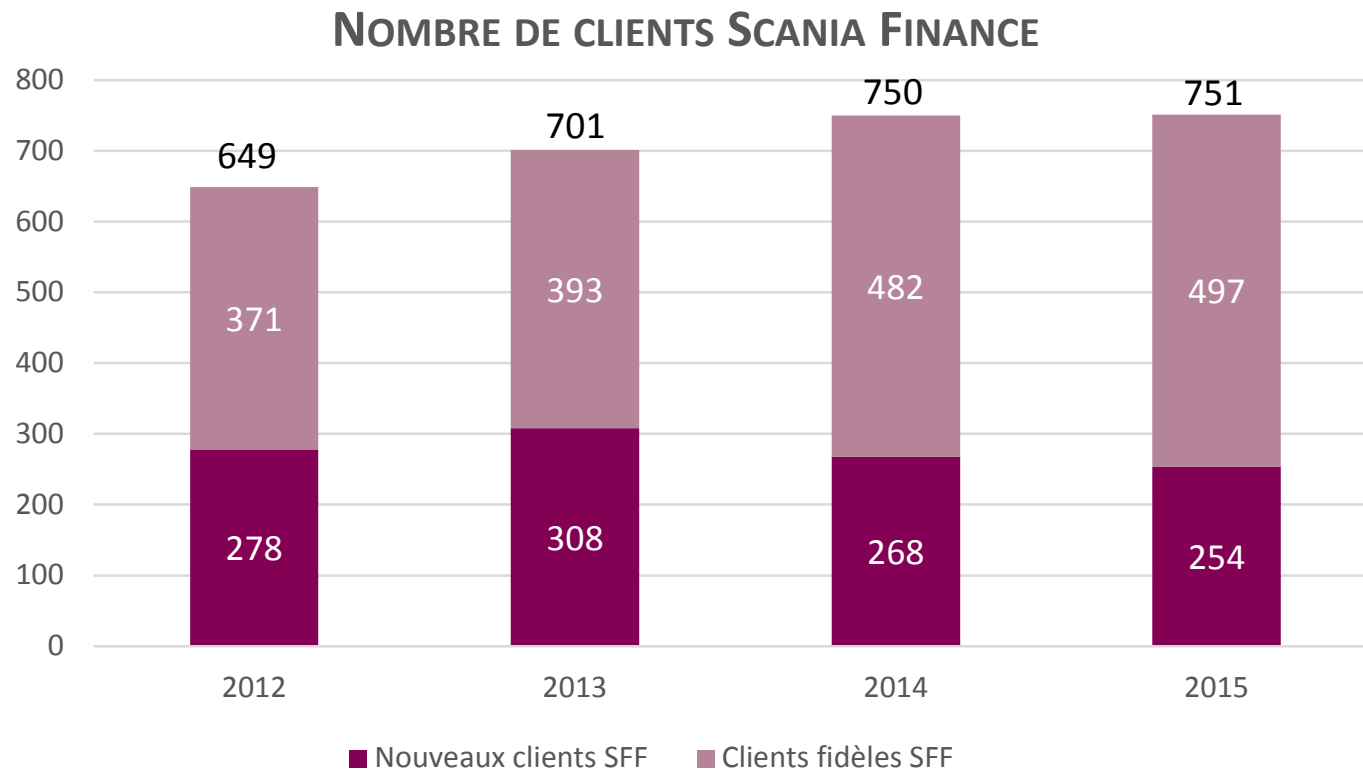


« Pour les créations de nos nouvelles structures, nous avons souhaité être accompagnés par Scania Finance »

Eric Rousseau – Dirigeant des Tps Eric Rousseau



# Production financement

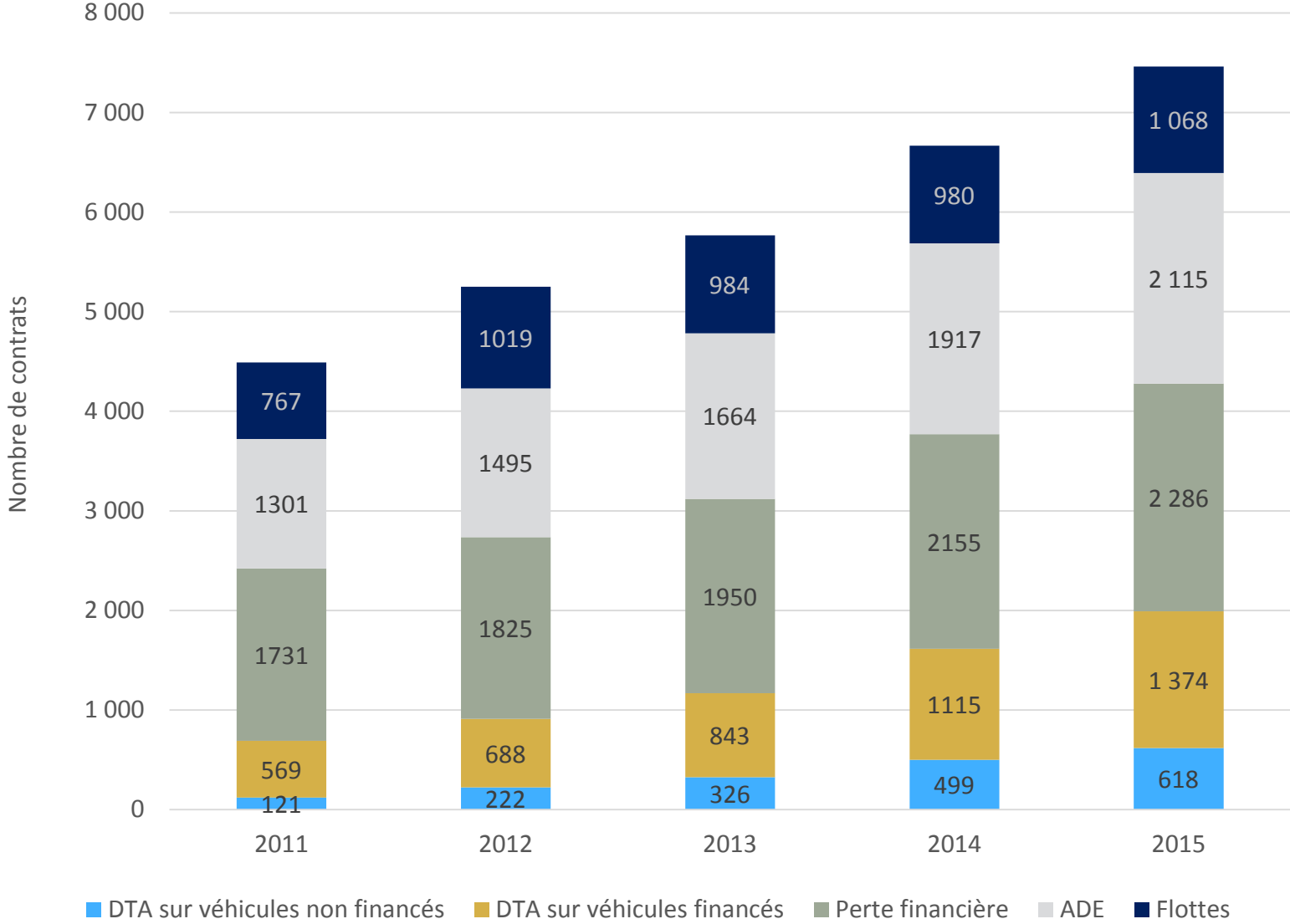


« Avec Scania Finance, je sais que j'ai affaire à un interlocuteur unique, toujours à l'écoute, qui s'engage à apporter des réponses rapides à mes besoins. De quoi bâtir une relation stable et pérenne »

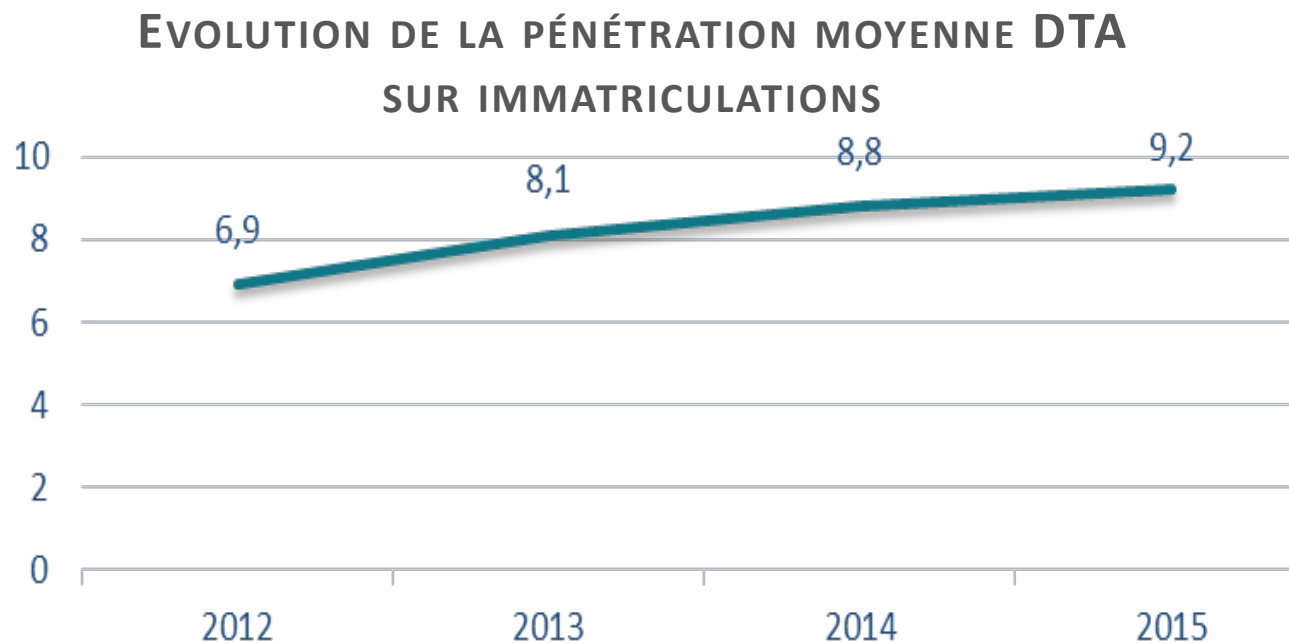
Pascal Lemonnier – Dirigeant des Tps Lemonnier



# Evolution du portefeuille assurances



# Pénétration assurances



DTA : Dommages Tous Accidents



« En 5 ans, nous avons réduit quasiment par cinq le coût global engendré par nos sinistres du fait des actions de prévoyance. Cette performance nous a permis de réduire les coûts d'assurance de notre flotte »

Alain Saunier – Dirigeant des Tps Saunier



# Une offre globale de services

## Packs by Scania



« Au-delà des caractéristiques des camions Scania, nous avons été séduits par le principe de solution globale adossant des financements à des taux très compétitifs aux contrats de maintenance »

**Pascal Lemonnier – Dirigeant des Tps Lemonnier**

« prospect » conquis en 2013 grâce au « Pack Absolut »



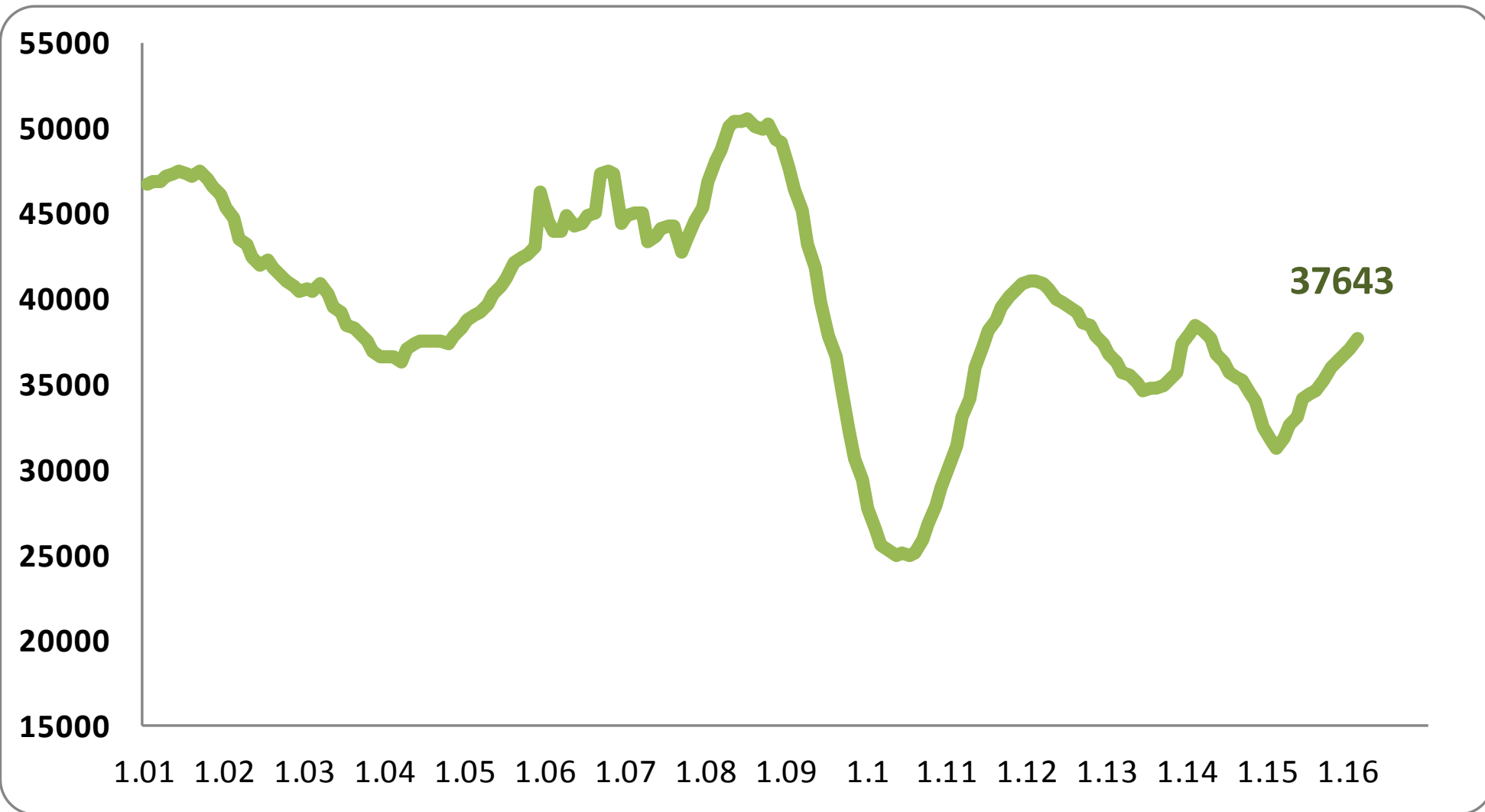
# ACTIVITÉ POIDS LOURDS

Éric Darné, directeur commercial



# Résultats poids lourds France

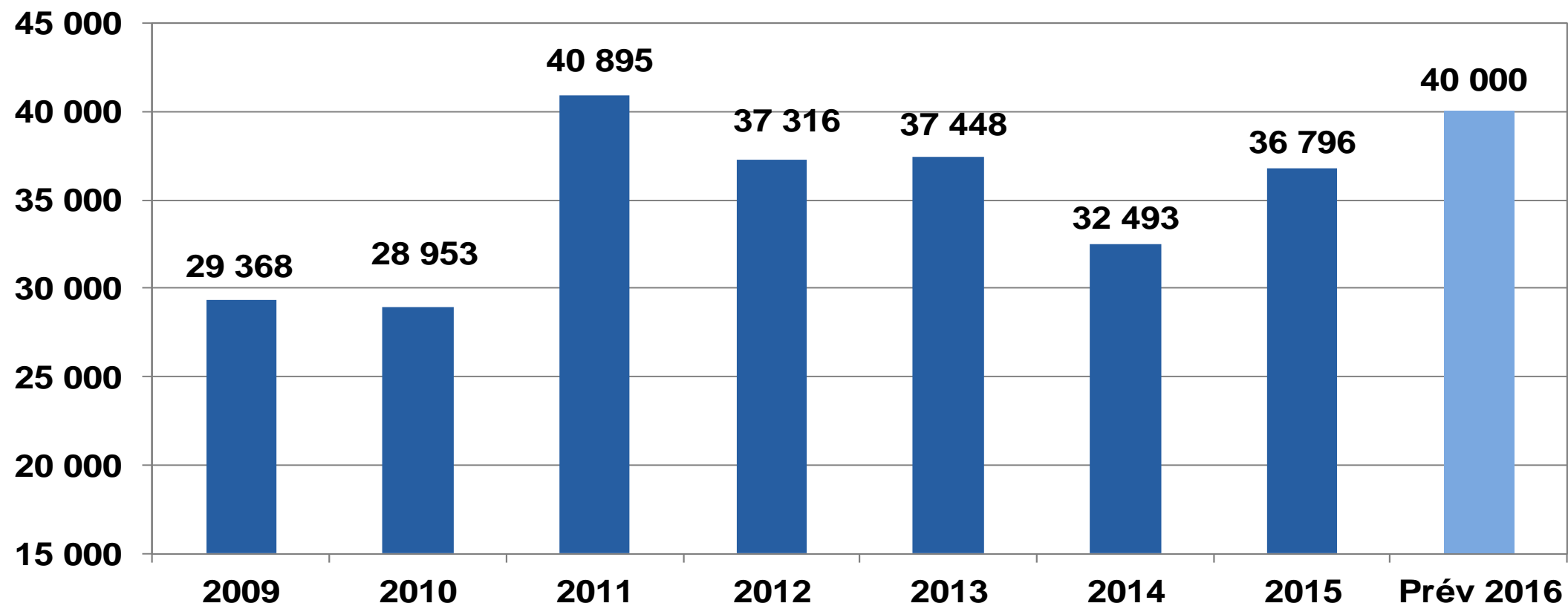
Immatriculations 12 mois roulants - à fin février 2016





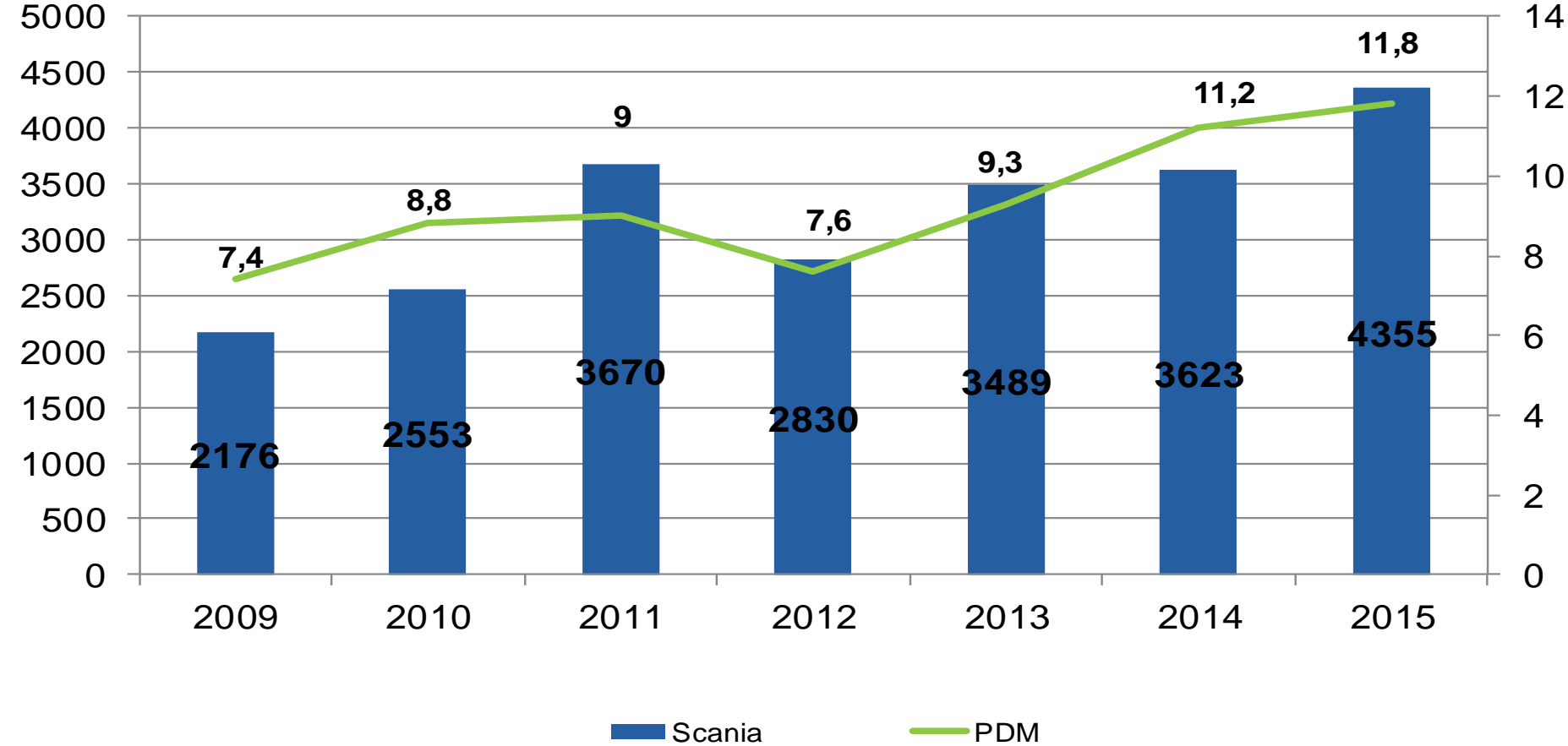
# France – Poids lourds > 15 t

Immatriculations MTM



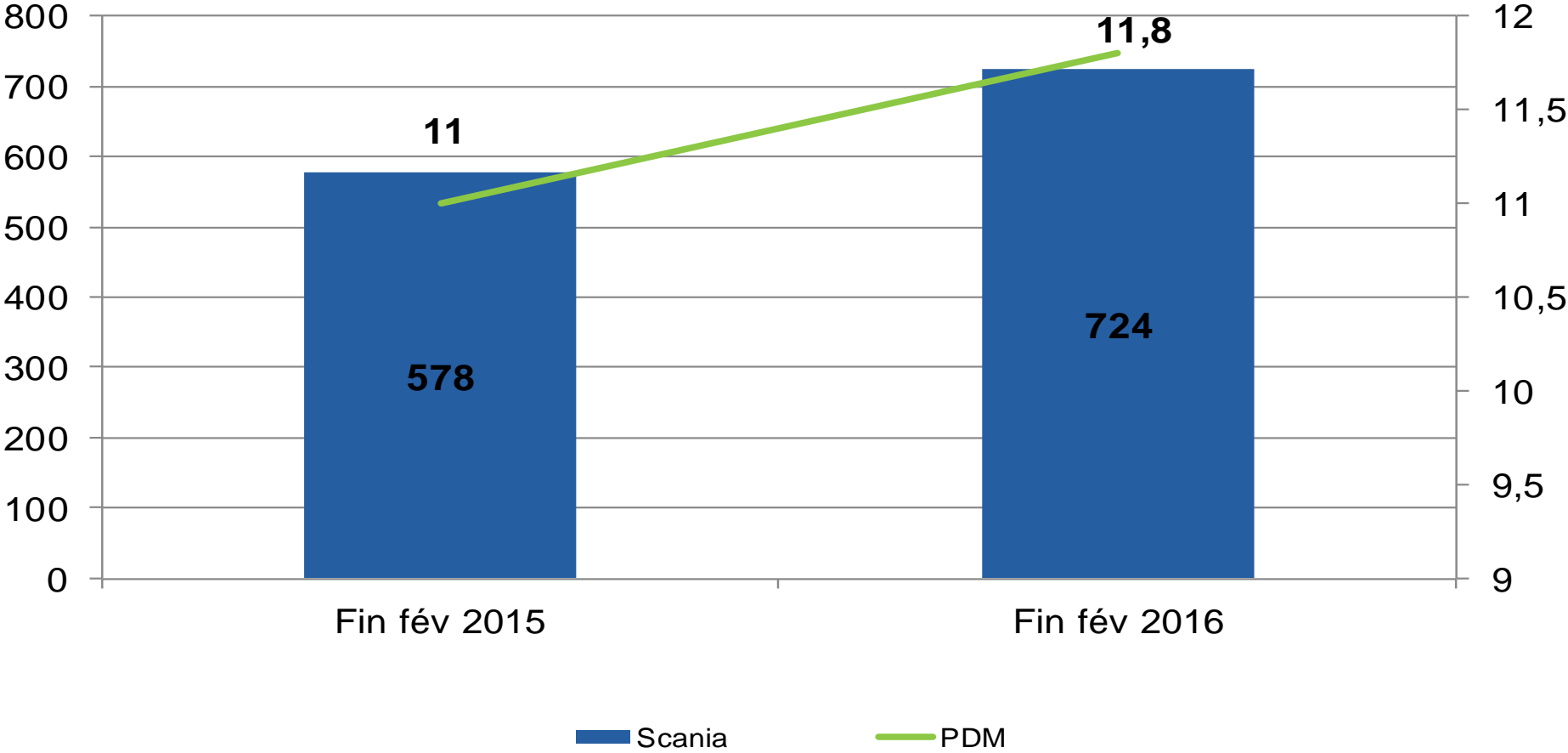
# France – Poids lourds > 15 t

## Immatriculations Scania



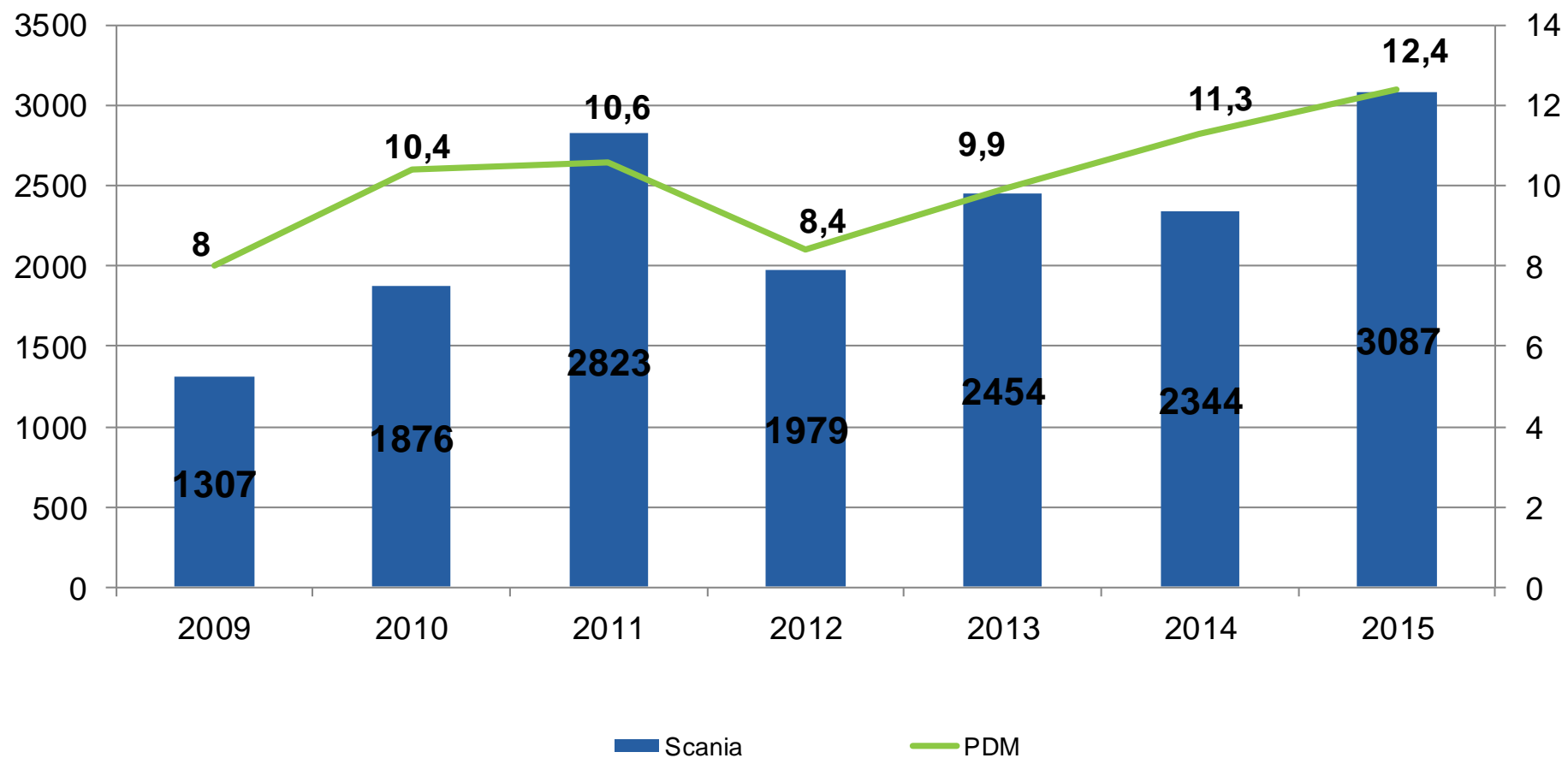
# France – Poids lourds > 15 t

Immatriculations Scania – à fin février



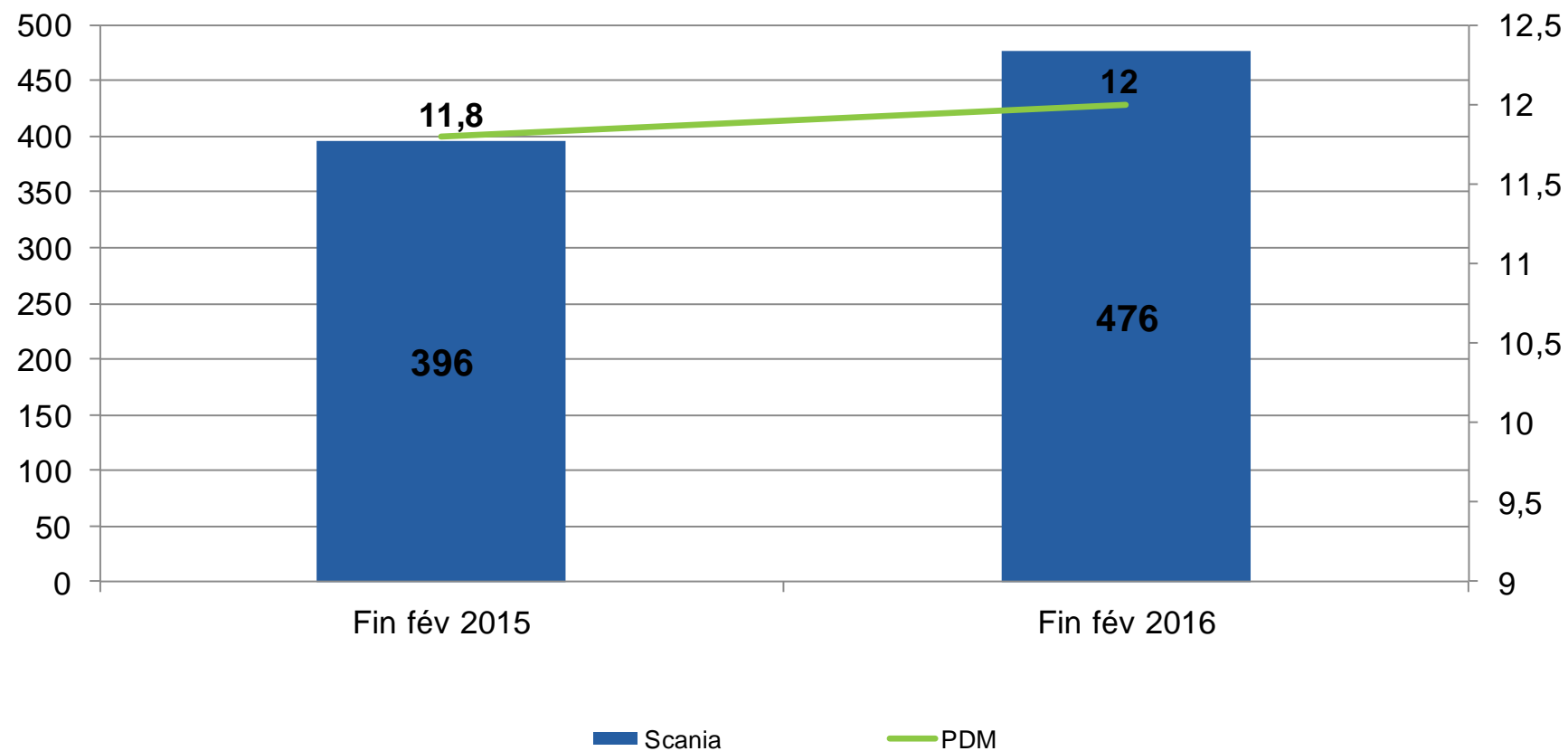
# France – Poids lourds > 15 t

Immatriculations et part de marché tracteurs Scania



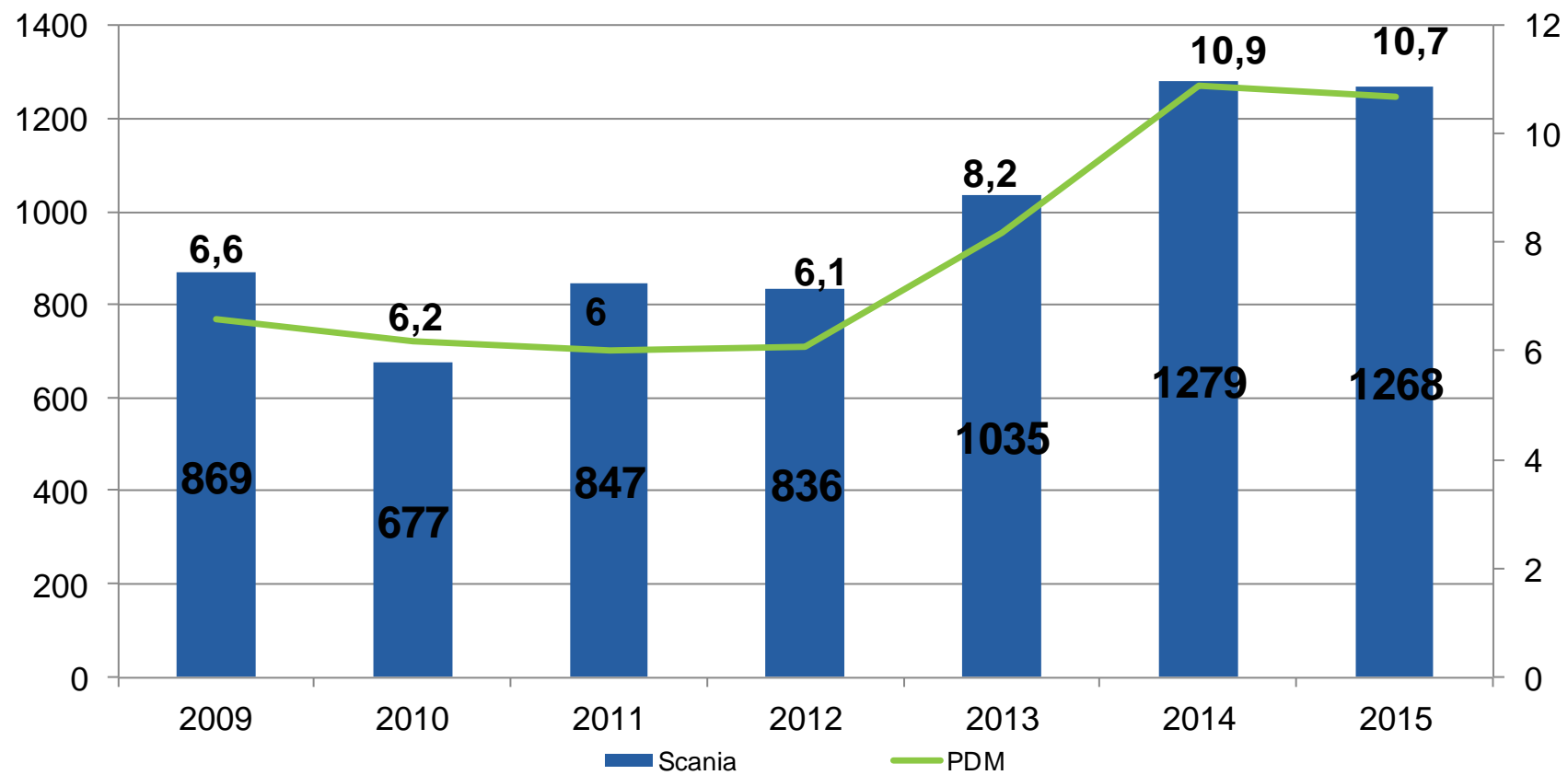
# France – Poids lourds > 15 t

Immatriculations et part de marché tracteurs Scania – à fin février



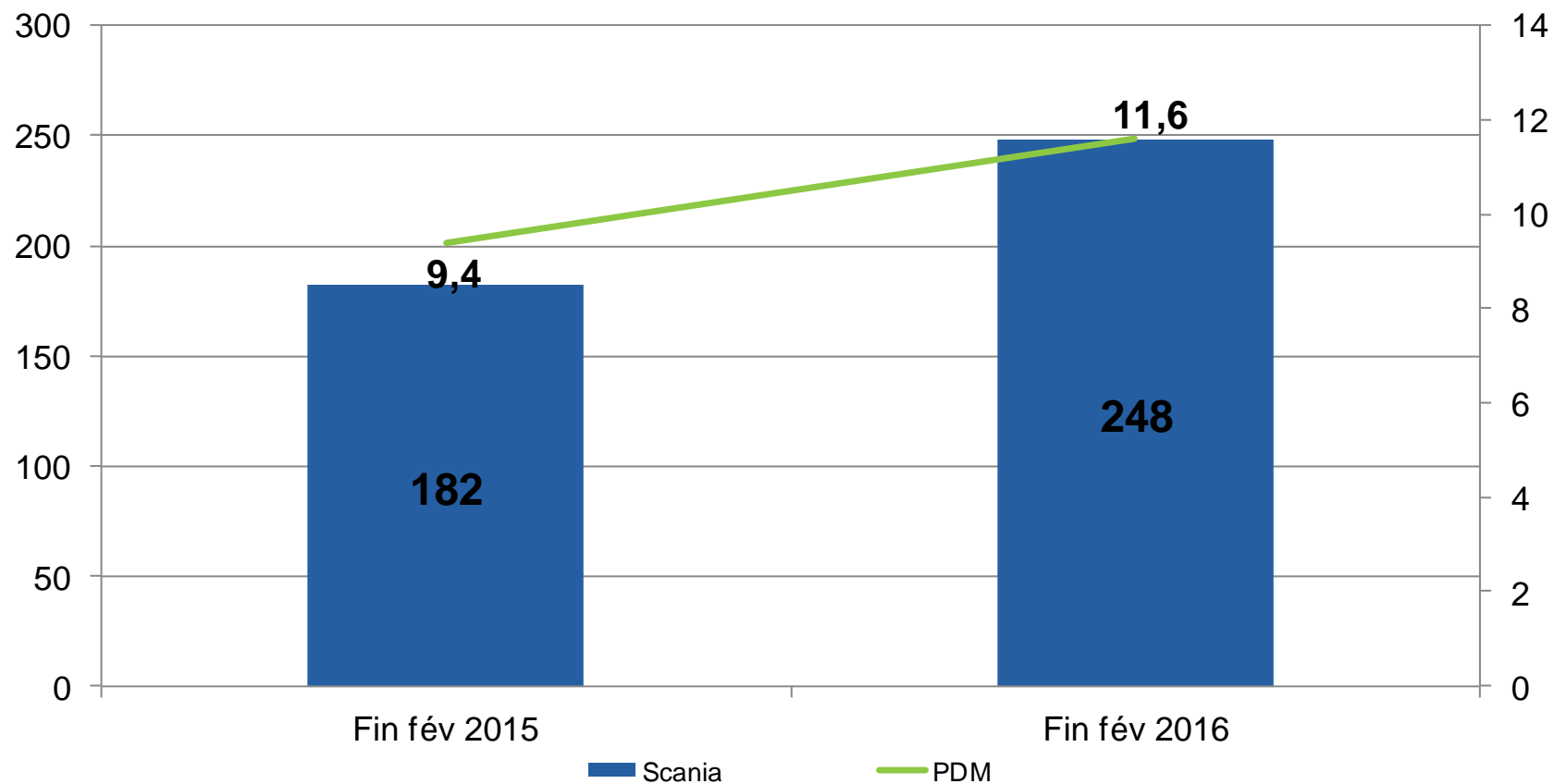
# France – Poids lourds > 15 t

Immatriculations et part de marché porteurs Scania



# France – Poids lourds > 15 t

Immatriculations et part de marché porteurs Scania – à fin février



# Essais Scania Euro 6

- **Puissances:**

- 410 ch
- 450 ch
- 490 ch
- 580 ch

- **Un véhicule dans chaque point de vente Scania**

- **Spécifications**

- Pack Aérodynamique
- Contrôle Box
- Crown Edition
- Suspension air intégrale
- ACC, AEB, LDW, R4100D



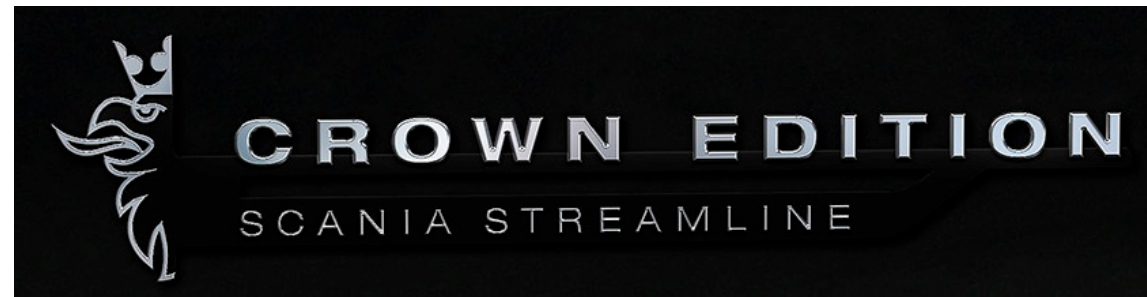


# Il faut s'habiller comme un Roi



**CROWN EDITION**

SCANIA STREAMLINE



## Pack Conducteur

- Siège Premium
  - Accoudoir
  - Assise chauffante
  - Volant cuir
  - Radio Premium
  - BlueTooth – GPS
- +
- Couleur PLUS – grand écran
  - Clim Automatique

## Pack Eclairage

- Phare Xenon
- Lave phares
- Anti brouillard
- Feux Longue porté
- Feux arrière LED



# Série limitée King of the Road

- 580ch, 730ch
- 300 exemplaires
- Décoration unique et personnalisable
- 3=3 inclus



# Série Limitée King of the Road



# Off-road Tour 2016: 1 jour, 1 camion, 1 démonstrateur

- Véhicules
  - Porteurs: P410CB8x4 bi-benne
  - Tracteurs: R450CA4x2
- Objectif: 250 journées de démonstration
- Avril → Juin:
  - 10 P 410 CB8X4 OPTICRUISE/RETARDER bi-bennes
  - 5 Tracteurs R450CA4X2 approche chantier
- Conditions réelles d'exploitation



# Ready Built *by* Scania

- Véhicules carrossés disponibles immédiatement
- Spécifications adaptées aux régions
- Carrosseries
  - **bi-bennes** (6x4, 8x4)
  - **bennes rondes** (8x4)
  - **bras à potence coulissante** (6x4, 6x2\*4)
  - **bras** (6x4, 6x2\*4)
  - **malaxeurs** (8x4, 9m<sup>3</sup>)
  - **tracteurs CA4x2**
- Elargissement du nombre de carrossiers partenaires



# Opération TP

- Renforcer notre position dans le segment de la construction
- Conquérir de nouveaux prospects
- 1 an de garantie totale + 2 ans de garantie sur la chaîne cinématique offerts



# SÉRIE LIMITÉE

## RED BY B.R.M.

### R 730 LA4x2MNB

- GRS0925 + Retarder
- Réservoirs 1160 litres
- Packs:
  - Crown Edition
  - Cuir
  - Conducteur
  - Sécurité
  - Communication
  - Eclairage
- 3 ans maintenance + 3 ans de garantie « 3=3 »





SÉRIE LIMITÉE

**YELLOW, WHITE & ORANGE BY B.R.M.**



**R 580 LA4x2MNB**

- GRSO925 + Retarder
- Retarder R4100D



- Réservoirs 1160 litres
- Packs « Red by BRM »
- 3 ans maintenance + 3 ans de garantie « 3=3 »

# ACTIVITÉ CARS ET BUS

Julien Jarossay, responsable cars et bus



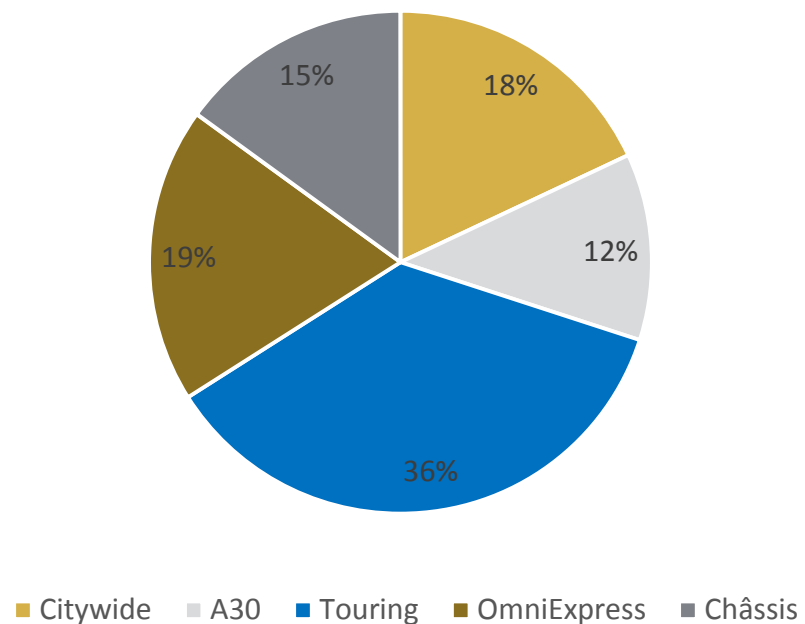
# Évolution des ventes : 205 immatriculations en 2015

## Commandes 12 mois roulants

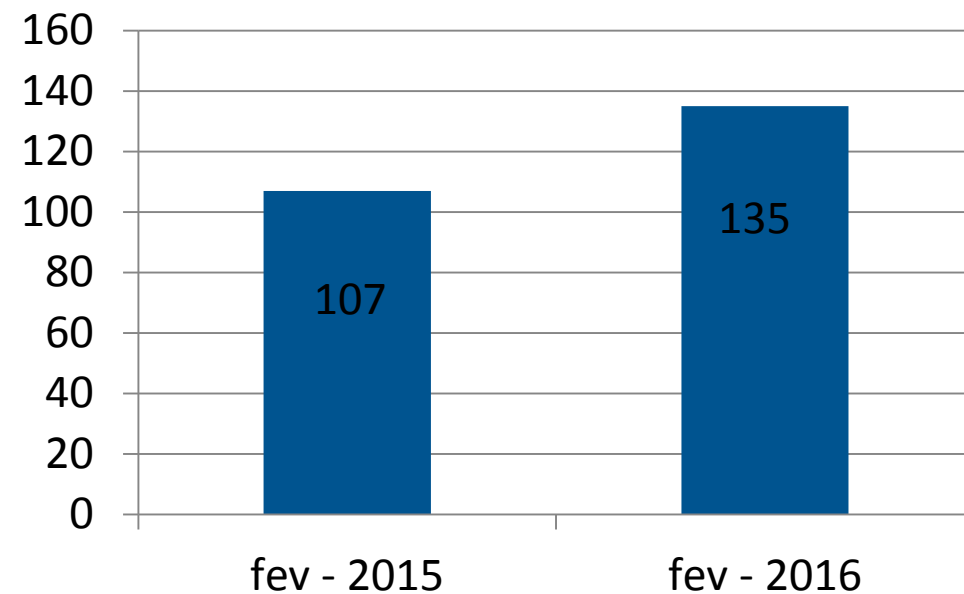


# 2016 : dynamisme sur toute la gamme

## Répartition des livraisons 2015



## Carnet de commandes à fin février



# Gamme complète de véhicules propres

Une gamme complète autobus ET autocars livrables

## Biodiesel

320 ch (235 kW) 1600 Nm  
360 ch (265 kW) 1700 Nm  
450 ch (331 kW) 2350 Nm

## Bioéthanol

280 ch (206 kW) 1250 Nm

## Diesel Euro 6

280 ch (206 kW) 1400 Nm  
320 ch (235 kW) 1600 Nm  
360 ch (265 kW) 1700 Nm  
410 ch (302 kW) 2150 Nm  
450 ch (331 kW) 2350 Nm  
490 ch (360 kW) 2550 Nm



## Biométhane

280 ch (206 kW) 1350 Nm  
320 ch (235 kW) 1500 Nm

## Hybride

280 ch (206 kW + 150 kW) 1350 Nm  
320 ch (235 kW + 150 kW) 1600 Nm

## HVO (Hydrotreated Vegetable Oil)

280 ch (206 kW) 1400 Nm  
320 ch (235 kW) 1600 Nm  
360 ch (265 kW) 1700 Nm  
410 ch (302 kW) 2150 Nm  
450 ch (331 kW) 2350 Nm  
490 ch (360 kW) 2550 Nm



# Acteur majeur de la dérégulation du marché en France

## Pourquoi ?

- Chaîne cinématique reconnue et éprouvée pour de forts kilométrages
- Gamme de véhicules répondant à la demande - **Interlink, Touring**
- Réseau SAV étoffé - **Une centaine de points de service**
- Un interlocuteur unique - **Véhicules, Contrat de maintenance réparation, Accord de maintenance, Financement....**



# Lancement du Scania Interlink



3 hauteurs  
HD, MD et LD



De 10,90 m à 15,00 m

Châssis Suède  
Carrosserie Finlande  
100 % Scania

Conception intelligente  
Acier inoxydable + aluminium

Versions ligne, mixte et tourisme



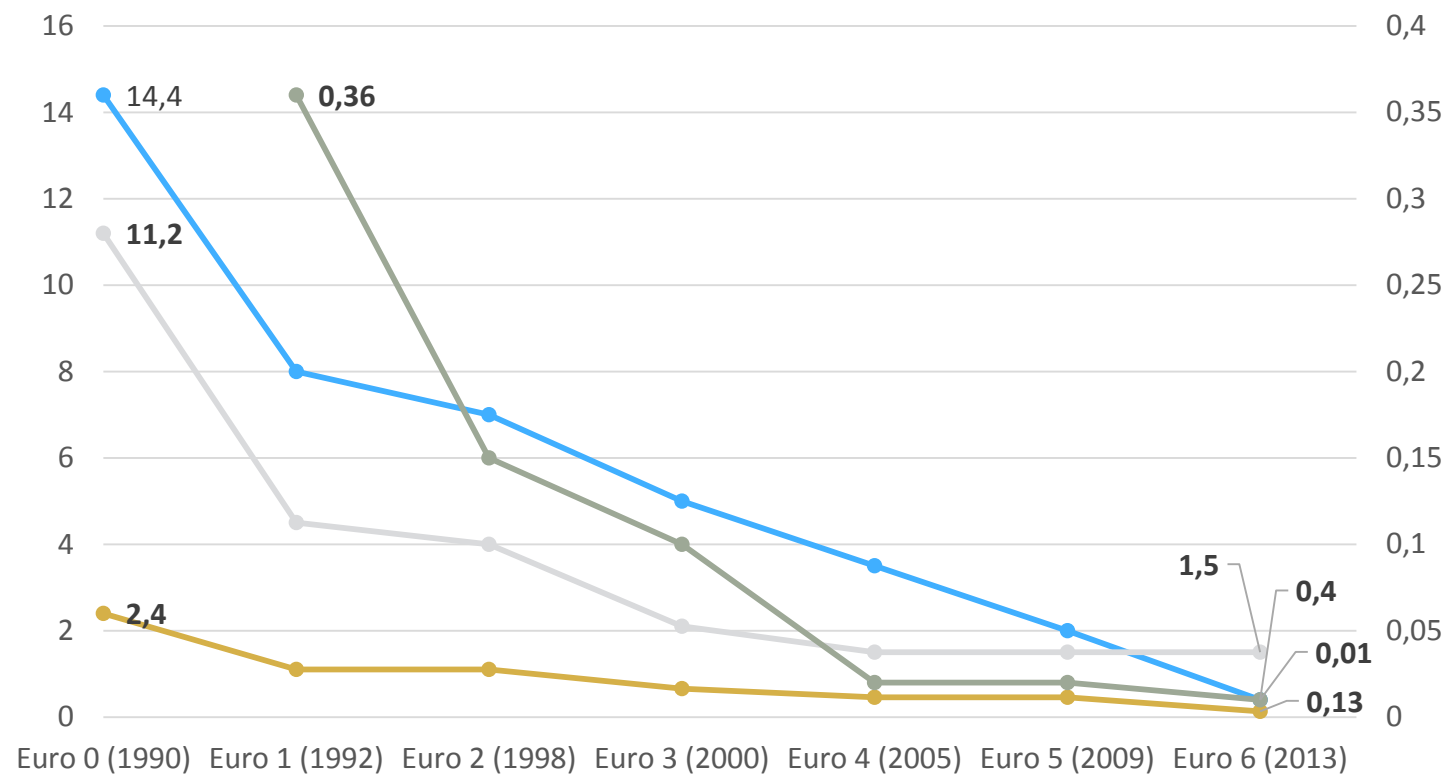
# SOLUTIONS ALTERNATIVES

Gilles Baustert, directeur Marketing et Communication





# Evolution des normes Euro



—●— Nox —●— HC —●— CO —●— PM

(PM sur l'échelle de droite)



# Le protocole Euro 6

## Certification initiale:

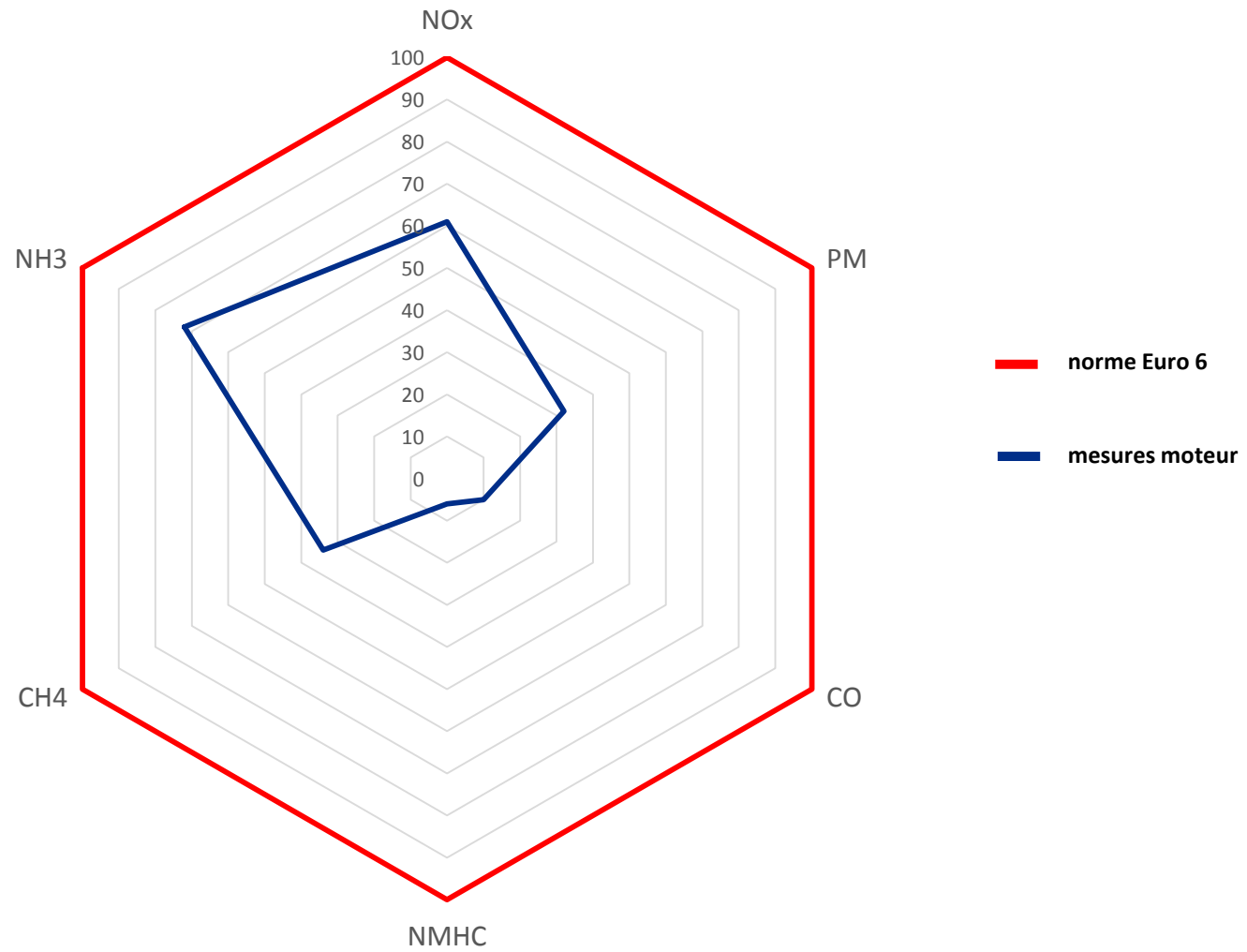
- test sur banc
  - WHSC
  - WHTC
- test dynamique

## Certification continue:

- PEMS (Portable Equipment Measuring System)
- Garantie de tenue des émissions polluantes
  - mini 7 ans
  - ou
  - mini 700.000 km



# Limites imposées





# BIODIESEL



# BIODIESEL

Performances environnementales				
	Origine	CO <sub>2</sub> /diesel	Législation	Projet arrêté nomenclature véhicules propres
<b>B30</b>	Biomasse Résidus	-66%	Flottes captives	Classe 2
<b>B100</b>			Autorisation	



# BIODIESEL

Camions	
<b>Types</b>	Toutes configurations
<b>Puissances</b>	320, 360, 450, 490, 580

Cars	
<b>Types</b>	A30 Touring Interlink
<b>Puissances</b>	320, 360, 450, 490

Bus	
<b>Types</b>	Citywide LF Citywide LE
<b>Puissances</b>	320





# DIESEL SYNTHETIQUE



# DIESEL SYNTHETIQUE

Performances environnementales				
	Origine	CO <sub>2</sub> /diesel	Législation	Projet arrêté nomenclature véhicules propres
HVO	Biomasse	-90%	Maxi 30%	Classe 2





# DIESEL SYNTHETIQUE

Camions	
<b>Types</b>	Toutes configurations
<b>Puissances</b>	Toutes puissances

Cars	
<b>Types</b>	Tous types
<b>Puissances</b>	Toutes puissances

Bus	
<b>Types</b>	Tous types
<b>Puissances</b>	Toutes puissances





GAZ  
BIOMETHANE



# GAZ

Performances environnementales				
	Origine	CO <sub>2</sub> /diesel	Législation	Projet arrêté nomenclature véhicules propres
Gaz	Fossile	-20%	40 % suramortissement Loi Macron 01/01/2016 → 31/12/2017	Classe 1
	Méthanisation	-90%		



# GAZ

Camions	
<b>Types</b>	Tracteurs/Porteurs 4x2/6x2/6x2*4 GNL/GNC
<b>Puissances</b>	280, 340

Cars	
<b>Types</b>	Interlink
<b>Puissances</b>	280, 320

Bus	
<b>Types</b>	Citwyde LF Citywide LE
<b>Puissances</b>	280, 320



**17 mars 2016**

## **ESSAI AUTONOMIE**

**G 340 LA4X2 GNL + semi-remorque frigo**

**HUISSIER**

**>1100 km  
d'autonomie**



### TRACTEUR

G340LA4x2MNA

GNL: 450l + 360l

### SEMI-REMORQUE

Chéreau Frigo Tridem

PTRA: 34t



## GNL

345 kg

## SCELLES

Sellette  
Semi-remorque  
BV  
Réservoirs





**PARCOURS**  
 Rungis-Nantes-Rennes-Ablis-Angers

Autoroute: 70%  
 Nationales: 30%





## RESULTATS

1196 km

75 km/h

28kg/100km





# BIOETHANOL



# BIOETHANOL

Performances environnementales				
	Origine	CO <sub>2</sub> /diesel	Législation	Projet arrêté nomenclature véhicules propres
ED95	Biomasse	-90%	Homologué Arrêté du 19/01/2016	Classe 1



# BIOETHANOL

Camions	
<b>Types</b>	Tracteur/Porteur 4x2/6x2/6x2*4
<b>Puissances</b>	280

Cars	
<b>Types</b>	A30 Interlink
<b>Puissances</b>	280

Bus	
<b>Types</b>	Citwyde LF Citywide LE
<b>Puissances</b>	280





# HYBRIDE



**SCANIA**

# HYBRIDE

Performances environnementales				
	Origine	CO <sub>2</sub> /diesel	Législation	Projet arrêté nomenclature véhicules propres
<b>Hybride</b> Diesel/Biodiesel/Synthétique	Fossile Biomasse	→ -90%	-	Classe 1



# HYBRIDE

Camions	
<b>Types</b>	Porteur 4x2/6x2/6x2*4
<b>Puissances</b>	320

Cars	
<b>Types</b>	-
<b>Puissances</b>	-

Bus	
<b>Types</b>	Citwyde LF Citywide LE
<b>Puissances</b>	280, 320





# L'essentiel de la loi

Transition énergétique  
pour la croissance verte

*Mars 2016*





## Réussir la transition énergétique : fixer un cap

- **Préparer l'après-pétrole**  
La transition énergétique vise à préparer l'après pétrole et à **instaurer un nouveau modèle énergétique français**, plus robuste et plus durable face aux enjeux d'approvisionnement en énergie, à l'évolution des prix, à l'épuisement des ressources et aux impératifs de la protection de l'environnement.
- **S'engager pour la croissance verte**  
La **loi fixe les grands objectifs** de ce nouveau modèle énergétique et mobilise les moyens pour les atteindre. Elle établit une stratégie faiblement émettrice en CO2, appelée **stratégie bas carbone**. Une **programmation pluriannuelle de l'énergie** définira les conditions dans lesquelles les objectifs de la loi seront atteints
- **Plus de 100 000 emplois verts créés en 3 ans**  
Dans la **rénovation énergétique des bâtiments**, les **énergies renouvelables**, les **véhicules électriques** (installation des bornes de recharge)...



## LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



**-40%** d'émissions  
de gaz à effet de serre  
en 2030 par rapport  
à 1990



**-30%** de consommation  
d'énergies fossiles  
en 2030 par rapport  
à 2012



Porter la part des énergies  
renouvelables à **32%** de  
la consommation finale  
d'énergie en 2030 et à **40%**  
de la production d'électricité



Réduire la consommation  
énergétique finale  
de **50% en 2050**  
par rapport à 2012



**-50%** de déchets  
mis en décharge  
à l'horizon 2025



Diversifier la production  
d'électricité et baisser  
à **50%** la part du nucléaire  
à l'horizon 2025

### Le prix du carbone :

Objectif d'atteindre une valeur de la tonne carbone de 56 € en 2020 et 100 € en 2030, pour une composante carbone intégrée aux tarifs des taxes intérieures sur la consommation des produits énergétiques (TICPE). Ceci permettra d'orienter les investissements sur le moyen et long terme et les comportements en vue de réduire les consommations d'énergies fossiles et les émissions de gaz à effet de serre.



# Énergies renouvelables : Développer les énergies renouvelables pour équilibrer nos énergies et valoriser les ressources de nos territoires

En 2012, 14 % de l'énergie que nous avons consommée était d'origine renouvelable.

L'objectif est de 23 % en 2020 et 32 % en 2030.

## DES OBJECTIFS AMBITIEUX

- Multiplier par plus de 2 la part des énergies renouvelables dans le modèle énergétique français d'ici à 15 ans.
- Favoriser une meilleure intégration des énergies renouvelables dans le système électrique grâce à de nouvelles modalités de soutien.

- **Aides aux énergies renouvelables matures**

Un nouveau dispositif de soutien aux énergies renouvelables électriques est créé (pour l'éolien terrestre, le solaire photovoltaïque etc.). L'électricité sera vendue directement sur le marché et les producteurs bénéficieront en plus d'une prime complémentaire. Ce nouveau système permettra de donner une incitation à produire aux moments où les besoins en électricité sont les plus forts et de bénéficier de la flexibilité de production des énergies renouvelables.

- **Accélération des délais de raccordement des énergies renouvelables électriques**

- La loi prévoit de limiter à dix-huit mois les délais de raccordement des énergies renouvelables électriques. Le non-respect de ces délais pourra donner lieu au versement d'indemnités définies par décret. Il pourra toutefois être dérogé au délai de dix-huit mois en raison de contraintes techniques ou administratives particulières qui seront également précisées par décret. (art. 105)

- **Simplification des procédures**

- La loi prévoit de généraliser dès novembre 2015 à toute la France l'expérimentation du permis unique pour les éoliennes, les méthaniseurs et les installations soumises à la loi sur l'eau (dont les barrages). (art. 145)
- Des nouvelles mesures de simplification permettent de réduire les coûts de démarches et d'études préalables et de limiter les délais des recours pour les énergies renouvelables en mer. (art. 143)
- La loi prévoit un dispositif pour faciliter l'implantation d'éoliennes dans les communes littorales tout en préservant le paysage. (art. 138)



# Agir ensemble : Donner aux citoyens, aux entreprises, aux territoires et à l'Etat le pouvoir d'agir ensemble

Planifier la transition énergétique en associant tous les acteurs

• **Un cadre stratégique national**

## La stratégie nationale bas carbone (SNBC, art. 173)

La stratégie nationale bas carbone définit les grandes lignes des politiques transversales et sectorielles, permettant d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur moyen et long termes (-40% en 2030). Elle sera composée d'un document de stratégie et de budgets carbone qui fixeront par période de 5 ans, les limites d'émissions de gaz à effet de serre de la France. La première SNBC et les premiers budgets carbone portent sur la période 2015-2028.

## La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE, art. 136)

La PPE définit les conditions dans lesquelles les grands objectifs énergétiques de la loi seront atteints. Les premières PPE (pour la métropole continentale et les zones non interconnectées) porteront jusqu'en 2023 sur toutes les énergies (électricité, gaz et chaleur) dans toutes leurs dimensions : amélioration de l'efficacité énergétique et économies d'énergie, soutien à l'exploitation des énergies renouvelables, sécurité d'approvisionnement, réseaux... Elles seront établies ensuite pour deux périodes successives de 5 ans.

## Le plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA, art. 64)

Il s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la qualité de l'air, en prenant en compte ses enjeux sanitaires et économiques. Ce plan est réévalué tous les 5 ans et si nécessaire révisé.

## La Stratégie Nationale de la Recherche Énergétique prend en compte la SNBC et la PPE (art. 183)



## Développer les transports propres : améliorer la qualité de l'air et protéger la santé

- 28 % des émissions de gaz à effet de serre en 2013 : 1<sup>er</sup> secteur émetteur
- Le transport routier représente 15 % des émissions nationales de particules et 56 % des émissions d'oxydes d'azote.

### DES OBJECTIFS AMBITIEUX

- Renforcer les moyens de lutte contre la pollution de l'air
  - Réduire notre dépendance aux hydrocarbures
  - Accélérer le remplacement du parc de voitures, camions, autocars et autobus par des véhicules à faibles émissions
  - Disposer de 7 millions de points de charge pour les véhicules électriques en 2030
- 
- **Déploiement des points de recharge** (art. 41)  
Les nouveaux espaces de stationnement seront équipés et les travaux dans les parkings des bâtiments existants devront être mis à profit pour installer des bornes.
  - **Énergies renouvelables** (art. 43)  
La France se fixe l'objectif que 10 % de l'énergie consommée dans tous les modes de transport provienne de sources renouvelables en 2020 (et 15 % en 2030)
  - **Zones à circulation restreinte** (art. 48)  
Des mesures de restriction de la circulation peuvent être mises en œuvre dans les zones affectées par une mauvaise qualité de l'air par le maire ou le président d'EPCI à fiscalité propre lorsqu'il dispose du pouvoir de police de la circulation.  
Les usagers des transports en commun pourront bénéficier d'avantages tarifaires en cas d'interdiction de circulation de certaines catégories de véhicules.

# Développer les transports propres : améliorer la qualité de l'air et protéger la santé

- **Flottes de véhicules (art. 37)**
  - L'État et ses établissements publics devront respecter une part minimale de 50 % de véhicules à faibles émissions de CO2 et de polluants de l'air, tels que des véhicules électriques . Les collectivités locales s'engagent de leur côté à hauteur de 20 %. Tous les nouveaux bus et autocars qui seront acquis à partir de 2025 pour les services publics de transport, devront être à faible émission.
  - Les loueurs de voiture, les exploitants de taxis et les exploitants de véhicules de transport avec chauffeur (VTC) devront acquérir 10 % de véhicules à faibles émissions lors du renouvellement de leur flotte.
- **Participation aux frais de déplacement en vélo (art. 50)**

L'employeur va participer aux frais de déplacement de ses salariés en vélo ou en vélo électrique entre le domicile et le lieu de travail
- **Plans de mobilité (art. 51)**

Ils sont obligatoires dans le périmètre d'un plan de déplacements urbains pour toute entreprise regroupant au moins cent travailleurs sur un même site.
- **Plan de mobilité rurale (art. 55)**

Les territoires ruraux peuvent se doter d'outils de concertation et de planification des déplacements adaptés aux spécificités de l'espace rural
- **Nouveaux usages de la route**

En complément de la politique de développement des transports en commun, la loi donne des nouveaux outils pour développer les nouveaux usages de la route et les véhicules propres : différenciation dans les abonnements proposés par les concessionnaires d'autoroutes (art. 38), conditions de circulation privilégiées pour les véhicules particuliers utilisés en covoiturage (art. 52).
- **Sanction en cas de retrait de filtres à particules (défapage) ou de publicité pour cette pratique (art. 58).**

# Développer les transports propres : améliorer la qualité de l'air et protéger la santé

## ACTIONS IMMEDIATES

### **Prime à la conversion**

Le bonus pour l'achat d'un véhicule électrique a été pérennisé et majoré depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015 lorsqu'il s'accompagne de la mise au rebut d'un véhicule polluant. Le bonus total peut atteindre 10 000 €.

### **Aide à l'installation de bornes de recharge**

Depuis septembre 2014 et jusqu'au 31 décembre 2015, l'installation de bornes de recharge pour les voitures est éligible au crédit d'impôt pour la transition énergétique.



### **Aides au financement de projets**

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2014, le fonds d'épargne de la Caisse des dépôts de 5 milliards d'euros est réservé pour financer à un taux avantageux les projets contribuant à la transition énergétique.

### **Appel à projets « Villes respirables en 5 ans »**

L'appel à projet lancé en juin 2015 permettra de faire émerger des villes laboratoires volontaires pour mettre en œuvre des mesures exemplaires pour la reconquête de la qualité de l'air sur leur territoire, dans un délai de 5 ans. 25 candidatures ont été enregistrées, 20 territoires ont été déclarés lauréats et 3 « en devenir ».

### **Préparation de décrets d'application et d'arrêtés inter-ministériels**

Liste de carburants autorisés, définition des véhicules à faibles émissions et/ou compatibles avec des conditions de circulation restreinte



Yves Thépaut, directeur après-vente



# La maintenance déléguée



- Pour répondre aux client équipés d'un atelier intégré
- Contrat tripartite : Client – Réseau – Scania
- L'atelier est formé et accompagné
- Combinable avec l'offre 3=3



# Elargissement des services

Pour toujours mieux servir nos clients, nous redynamisons l'activité pare-brise.

- Réparation des pare-brise
- Remplacement des pare-brise camions, cars et bus
- Recalibrage des caméras LDW
- Partenariat avec VBSA pour l'équipement et la formation de nos ateliers



# Informatique embarquée et formation à la conduite



- Nouvelle organisation regroupant l'informatique embarquée et la formation à la conduite
- Recrutement d'un expert dans le domaine de la formation des conducteurs
- Refonte de nos offres qui intégrera l'éco-conduite, les véhicules spéciaux, les motorisations gaz et éthanol.



# ***Nous voulons être le premier choix pour les candidats !***



- Scania en France emploie plus de 2500 salariés
- En 2015 : plus de 100 recrutements (hors apprentis)

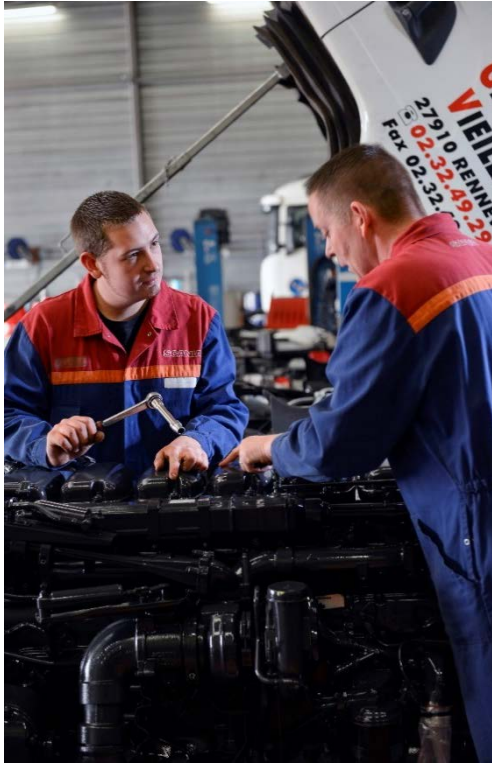
**Scania en France a lancé sa page emploi :**

**[www.scaniarecrute.fr](http://www.scaniarecrute.fr)**



# Nous recrutons

## Mécaniciens



« Parmi mes missions, j'assure le dépannage en binôme avec mon collègue. J'aime me rendre sur le terrain pour aider les clients qui rencontrent une situation critique. Je ne pourrais pas me passer de ce contact essentiel. »

## Magasiniers



« Chez Scania, je suis séduite par l'ambiance de travail et honorée des responsabilités qui m'ont été confiées. »

## Vendeurs



« J'ai intégré Scania en 1998 en tant qu'alternant. C'est une entreprise ayant une forte image de marque et des valeurs qui me correspondent et que je porte avec un fort engagement. »



# *Nous formons et développons nos salariés*



- Centre de formation technique :
  - Plus de 500 stagiaires par an
  - 14 500 heures de formation
- Plan vendeurs
- Parcours de développement métiers certifiants
- Développement du leadership



# ***Nous offrons les meilleures conditions de travail***



- Le bien-être au travail est au cœur de nos actions
- Implication de tous les acteurs (managers, CHSCT, salariés...)
- Des audits sécurité réalisés par Calix dans tous nos ateliers
- Des méthodes de travail en constante évolution grâce à notre démarche d'amélioration continue



# ***Nous accompagnons les jeunes***



- Partenariat avec des écoles (ex : GARAC)
- Présentation de nos métiers lors de salons et portes ouvertes
- Accueil de plus de 80 apprentis
- Formation de nos tuteurs

